

# SOMMAIRE

art  
INSIDER

LA REVUE DES PROFESSIONNELS DE L'ART

Art Insider  
113, boulevard Richard-Lenoir  
75011 Paris

01 40 01 04 26  
bonjour@artinsider.fr  
www.artinsider.fr

Direction de la publication : Milarépa Bacot  
Rédaction en chef : Alexandrine Dhainaut  
Direction exécutive : Isabelle Caparros  
Relecture : Delphine Nègre-Bouvet

Contributeurs de ce numéro :  
Barbara Soyer, Antinéa Garnier,  
Véronique Chambaud

Une info à nous communiquer ? [redaction@artinsider.fr](mailto:redaction@artinsider.fr)  
Publicité & partenariat [business@artinsider.fr](mailto:business@artinsider.fr)  
Abonnement [www.artinsider.fr](http://www.artinsider.fr)

Imprimé en France sur Cyclus offset  
pour le compte de Art Insider

Commission paritaire : 0420 T 93638  
Numéro ISSN : 2607-9453  
Dépôt légal janvier 2019

EN COUVERTURE :  
Jean-François Demeure, artiste membre  
/ Nopoto - Noël pour tous 2018  
Philippe Ramette © Frédéric Lanternier

## 4 LES INFOS DU MOIS

LE (TRÈS) GRAND ENTRETIEN

## 9 PHILIPPE RAMETTE

Artiste

REPORTAGE

## 17 DOCUMENTS D'ARTISTES

Ressource numérique sur l'art contemporain

LIEU D'ÉMERGENCE

## 21 L'ORFÈVRE / SAINT-DENIS

Ruche créative

INVENTER SON PARCOURS

## 25 GRAND BAIN : NOPOTO

Il y a 11 ans, on a monté notre vente d'œuvres à prix réduit

PROFESSIONS ARTS VISUELS

## 28 CONSEIL NATIONAL DES PROFESSIONS DES ARTS VISUELS

Enfin créé !

GALERISTES LE FOCUS DU CPGA

## 34 LES YEUX OUVERTS

L'éveil artistique pour tous

## 36 LES INFOS DES GALERIES

ARTISTES

## 37 QUESTIONS PRATIQUES

J'ai peu de revenus artistiques, dois-je malgré tout tenir une comptabilité ?  
Je suis étudiant, comment déclarer mon activité artistique ?  
Comment utiliser un contrat de dépôt-vente ?

## 40 ON EN PARLE !

MATIÈRES À PENSER

## 42 FINANCEMENT DE PROJETS CULTURELS, C'ÉTAIT MIEUX AVANT ?

Philippe Barthélemy

## 46 LES OPPORTUNITÉS DÉCRYPTÉES

## 52 L'AGENDA

MA PREMIÈRE FOIS

## 62 L'HOMME DE LA DEUXIÈME FOIS

Jean-Marc Huitorel, critique d'art et commissaire d'exposition

# les infos

PAR BARBARA SOYER



Mbaa – Architectures A. Scaranello © Yohan Zerdoun

## BESANÇON

### Le Mbaa fait peau neuve

Rénové une première fois en 1970, le musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de Besançon vient de terminer sa seconde mue après quatre ans de fermeture et de travaux pilotés par l'architecte Adelfo Scaranello pour un budget global de 11 millions d'euros. Rouvert mi-novembre dernier, associant le verre et le béton banché contemporain au style néoclassique du bâtiment, le musée propose un nouvel accrochage et une redécouverte des collections au fil d'un parcours à la fois chronologique et thématique, artistique et architectural. Objectif, rapporté par *Le Quotidien de l'Art* du 15 novembre : 80 000 visiteurs en 2019.

## PROFESSION

### Femme photographe

Le ministère de la Culture a récemment rassemblé les chiffres clés sur les femmes photographes, dont la part a plus que doublé en 25 ans. 35 % des photographes étaient des femmes en 2015. On ne sera pas surpris d'apprendre qu'elles gagnent 28 % de moins que les hommes photographes auteurs. Si elles étaient plutôt bien représentées dans les expositions de photos des centres d'art en 2016 (49 % leur étant consacrées), on compte seulement 36 % de femmes lauréates de prix de la photographie depuis 2000 et 21 % de femmes exposées à Paris Photo en 2018... Le parcours Elles X Paris Photo, orchestré par la commissaire d'exposition Fannie Escoulen, leur aura au moins permis un peu de visibilité.

► Tous les chiffres sur : [www.culture.gouv.fr/Actualites/Les-femmes-photographes-radiographie-d-une-profession](http://www.culture.gouv.fr/Actualites/Les-femmes-photographes-radiographie-d-une-profession)

## LILLE

### Saint-So Bazaar, lieu à suivre

Combiner économie et culture, travail et création, entrepreneurs et artistes : telle est la vocation du Saint-So Bazaar, nouveau lieu hybride dédié à l'économie créative qui ouvrira prochainement ses portes dans l'ancienne halle de marchandises de la gare Saint-Sauveur de Lille. 5 000 m<sup>2</sup> de services et d'espaces partagés de production, de travail et de rencontre ouverts à tous pour favoriser les échanges d'idées, de savoirs et de savoir-faire. Le coût de la réhabilitation, assurée par l'agence lilloise Béal et Blanckaert, est estimé à 8,5 millions d'euros. Ouverture prévue en 2020, l'année où Lille sera capitale mondiale du design. Ça tombe bien.



Saint-So Bazaar – Espace travail privatif – Vue Beal et Blanckaert  
Saint-So Bazaar – Halle brute © Photo Ben Flinois

## MUSÉES

## De la gratuité le dimanche

Oubliez les 6 premiers dimanches gratuits d'octobre à mars au Louvre – musée le plus visité au monde, qui vient de franchir la barre des 10 millions de visiteurs en 2018. La mesure, instituée en 1996, a fait son temps et ne remplit plus les objectifs de démocratisation visés – les groupes de visiteurs étrangers, notamment, seraient surreprésentés, apprend-on dans *Le Quotidien de l'Art* du 3 décembre dernier. Place désormais depuis janvier à une nocturne le premier samedi de chaque mois. De 18h à 21h45 (la nuit est courte...), le musée proposera diverses activités destinées à attirer un public francilien en particulier, populaire et plus jeune en général.

Toujours à Lille, l'entrée aux trois musées de la ville (le palais des Beaux-Arts, le musée d'Histoire naturelle et le musée de l'Hospice Comtesse) est, en revanche, désormais gratuite tous les dimanches, rapporte le journal *La Croix* du 9 décembre. Attention, la mesure, votée par la municipalité en décembre dernier, concerne seulement les habitants de Lille et des communes voisines de Lomme et Hellemmes. Les autres visiteurs continuent de bénéficier de la gratuité les premiers dimanches du mois seulement.

## LILLE3000

## Le Mexique à l'honneur

Avant 2020, rendez-vous à Lille dès le 27 avril et jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre 2019 pour découvrir la 5<sup>e</sup> édition thématique de sa manifestation culturelle phare, lille3000, intitulée « Eldorado ». Pas moins de 82 communes de la Métropole lilloise prendront part aux festivités. Une grande parade, inspirée des fêtes populaires mexicaines, ouvrira le bal (casting en cours). Suivront des expositions au Tripostal, au palais des Beaux-Arts, à la gare Saint-Sauveur et dans de nombreux lieux culturels partenaires de la Métropole et de la Région, ainsi que toute une série d'événements conviviaux et participatifs à découvrir sur le site de l'événement : [www.lille3000.eu](http://www.lille3000.eu).

## ORSAY ET L'ORANGERIE

## Les enfants gâtés

Les Petits M'O : c'est le nom du nouveau site Internet dédié aux moins de 10 ans lancé par les deux musées parisiens et proposant focus thématiques, portraits d'artistes, frise chronologique, podcasts et newsletter. Après la mise en place, à la rentrée 2018, du tarif réduit à tout adulte accompagnant un jeune de moins de 18 ans, l'opération séduction entamée par les deux institutions en direction de la jeunesse se poursuit. Reste à savoir si la sobriété et la simplicité du site suffiront à capter l'attention des enfants, soumis à une offre numérique autrement plus agressive.

► [www.petitsmo.fr](http://www.petitsmo.fr)



Auguste Rodin, *Le Baiser*, vers 1882, marbre © agence photographique du musée Rodin J. Manoukian

**CENTRE CULTUREL SUISSE**

## Nouvelle saison

Changement de direction, d'identité visuelle et nouvelle programmation au Centre culturel suisse de Paris, codirigé de main de maître de 2008 à 2018 par Jean-Paul Felley et Olivier Kaeser. À cette occasion, l'antenne de Pro Helvetia, Fondation suisse pour la culture, organise trois jours de fête au 104 les 17, 18 et 19 janvier. Au menu : carte blanche au duo Delgado & Fuchs et bal de clôture.

**MARCHÉ DE L'ART**

## Premiers bilans du « Art Market Day »

*Le Quotidien de l'Art* a publié les premières synthèses des échanges ayant eu lieu le 5 novembre au Centre Pompidou à l'occasion de la conférence sur le marché de l'art qu'il y organisait. Les articles sont à retrouver dans les éditions du 6 au 13 décembre. Un seul extrait : « Sur les 67 milliards de dollars générés en un an dans le marché de l'art mondial, 57 % sont répartis entre 50 signatures d'artistes », a rappelé Philippe Gellman, cofondateur d'Arteïa.

**MUSÉE RODIN**

## « Soirée Love »

Suite au succès des deux premières éditions, le musée Rodin fêtera à nouveau la Saint-Valentin cette année en proposant un « parcours amoureux » au sein de ses collections. Cela se passera le jeudi 14 février de 19h à 22h30. Et il en coûtera 20€. *Le Baiser* sera évidemment au centre des regards, et la musique, la poésie et quelques surprises également de la partie, « Soirée Love » oblige. À quand une soirée Halloween au Louvre ?

**ARTS VISUELS**

## LE CNPAV enfin créé

C'est officiel, le Conseil national des professions des arts visuels (CNPAV) tant attendu existe enfin. 25 ans après la création de celui du spectacle... Présidée par le ministre de la Culture et composée de membres issus de l'État, d'associations d'élus des collectivités territoriales et d'organisations syndicales et professionnelles, l'instance pourra être consultée par le gouvernement et les acteurs du secteur, émettre des avis et des préconisations et proposer des études (voir l'article consacré dans ce numéro, rubrique « Professions arts visuels »).

**RENDEZ-VOUS**

## Jeune Création à Fiminco

Après avoir investi les Beaux-Arts de Paris en 2018, la prochaine édition de Jeune Création se tiendra fin 2019 à Romainville dans l'espace de la Chaufferie de la Fondation Fiminco, récemment ouverte. 56 artistes (dont Cécile Bouffard, Côme Clérino, Raphaël Julliard...) ont été sélectionnés sur 1 440 candidatures reçues, par un jury composé de 10 artistes des éditions précédentes et d'une personnalité invitée. 31 femmes sont présentes et 15 nationalités figurent dans la sélection à retrouver ici :

► [www.jeunecreation.org/69e-artistes-selectionnees/](http://www.jeunecreation.org/69e-artistes-selectionnees/)



Muzeum Śląskie, Katowice, Pologne

## HISTOIRE DE L'ART

## Des cours au Petit Palais

Cela se passe tous les jeudis et vendredis à l'auditorium du Petit Palais depuis décembre : pendant 1h30, les meilleurs spécialistes décryptent à tous les amateurs d'art qui le souhaitent un pan de l'histoire artistique de la capitale, de la préhistoire à aujourd'hui. Intitulée « Les Paris de l'art », l'initiative, signée Paris Musées, se termine en juin. 17 séances thématiques au total à réserver en ligne pour la somme de 15€. Gérard Audinet, directeur des Maisons de Victor Hugo, assurera ainsi les 28 février et 1<sup>er</sup> mars un cours sur les maisons d'écrivains. Amélie Simier, directrice du musée Bourdelle, sur les ateliers d'artistes les 7 et 8 mars.

► Liste complète des cours et des intervenants sur : [www.parismusees.paris.fr](http://www.parismusees.paris.fr)

## PROSPECTIVE

## Les musées en 2088

L'article est titré « Pourquoi les musées survivront ». Il est paru le 25 novembre dernier dans *Le Journal de Demain*, le cahier spécial 70 ans du JDD. L'auteur, Marie-Anne Kleiber, nous apprend que les musées, lieux de l'authenticité et du réel, ont de beaux jours devant eux. Ouvert la nuit, pluridisciplinaire et convivial, le musée de demain sera un espace de partage, de bien-être et de soin. Les nouvelles technologies (réalité augmentée, intelligence artificielle, etc.) en multiplieront les bénéfiques et avantages. « Les musées seront des lieux de l'exceptionnel, conclut Emma Lavigne, présidente du Centre Pompidou-Metz, des lieux de tous les possibles, où les individus pourront se réinventer. » Et pour en savoir davantage sur le futur des musées, rendez-vous les 27, 28 et 29 mai prochains au Muzeum Śląskie de Katowice en Pologne où se tiendra la prochaine édition de We Are Museums, société à l'origine d'un événement international sur le sujet depuis 6 ans.

► [www.wearemuseums.com/wam19/](http://www.wearemuseums.com/wam19/)

## FRAC LIMOUSIN

## Nouvelle adresse

Nouveau projet artistique, culturel et architectural pour le Frac-Artothèque Nouvelle-Aquitaine Limousin dont l'installation dans un bâtiment industriel de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle – réhabilité par Jakob+MacFarlane – est prévue pour l'été 2020. Véritable vitrine de l'art contemporain avec ses 1 500 m<sup>2</sup> et sa situation en plein cœur de Limoges, le projet s'inscrit dans une dynamique de politique publique volontariste en faveur des arts plastiques. Ouvert aux habitants, aux artistes et aux acteurs du monde de l'art, le Frac-Artothèque proposera une diversité d'espaces à investir (café, atrium, galerie, salle des projets, presque-île, sous-sol, etc.) ainsi que des outils numériques innovants (boîte immersive et mur interactif). Avec une collection de plus de 6 200 œuvres, c'est, en France, l'un des plus grands ensembles d'œuvres accessibles au public.

► [www.fraclimousin.fr](http://www.fraclimousin.fr)



le (très)  
grand entretien

Philippe Ramette,  
artiste

# J'AI TOUJOURS CONSIDÉRÉ QU'ÊTRE ARTISTE EST UN ENGAGEMENT QUI IMPLIQUE UNE VIE

Après avoir enchaîné une série de projets et d'expositions en France et à l'étranger en 2018, Philippe Ramette revient, pour *Art Insider*, sur les différentes étapes de son parcours : de la Villa Arson, dont il sort diplômé en 1989, à la place du Bouffay, à Nantes, qui accueille depuis l'été dernier et de manière permanente sa dernière sculpture *Éloge du pas de côté*.

Propos recueillis par Barbara Soyer



ci-dessus : Philippe Ramette  
© Frédéric Lanterrier

ci-contre : Philippe Ramette  
*Éloge du pas de côté*, 2018  
Photographie couleur, 150 × 120 cm  
Photographe : Marc Damage  
© Philippe Ramette, ADAGP, 2018  
Courtesy de l'artiste et Xippas

**Comment êtes-vous devenu artiste ?**

**C**J'ai fait les beaux-arts un peu par hasard. J'étais un enfant rêveur, qui passait beaucoup de temps à dessiner et qui s'ennuyait souvent à l'école, un élève moyen. Je n'ai pas eu mon bac. Mais j'entendais parler des beaux-arts avec envie, sans connaître vraiment ce qui s'y faisait. Il y avait chez moi un désir créatif mal formulé. C'est une conseillère d'orientation qui m'a mis sur la voie. J'avais selon elle le profil d'un étudiant en école d'art. Il s'est avéré que c'était l'épouse du directeur des beaux-arts de Dijon, que j'ai rencontré dans la foulée et qui m'a orienté sur les beaux-arts de Mâcon. J'y suis entré avec, au départ, le syndrome de l'imposeur, mais également le sentiment d'être à ma place. Je me suis mis à travailler beaucoup, désireux de rattraper les choses.

J'ai le souvenir de premiers cours très violents. C'était la première fois que le regard d'un professeur se posait sur mon travail. Au premier cours pratique, l'un d'eux m'avait dit que je ne savais pas regarder. J'avais été surpris par cette violence, mais cela m'a finalement encouragé et définitivement persuadé que j'avais face à moi un territoire inconnu, à explorer. Cela m'a donné envie d'apprendre à porter un regard plus analytique sur les choses, plus technique aussi. Les cours de dessin me servent toujours aujourd'hui dans la réalisation de mes sculptures.

**Vous entrez ensuite à la Villa Arson à Nice, à la fin des années 1980. Quelles rencontres y avez-vous faites ?**

À l'issue des deux années de cursus à Mâcon, j'avais choisi de passer les concours d'entrée aux écoles de Bordeaux et de Nice. En venant passer l'examen à Nice, j'ai eu l'intuition que ce lieu pouvait être un formidable outil, propice à de belles aventures. Il n'y avait pourtant pas de directeur à l'époque et les professeurs de Mâcon me déconseillaient d'y aller, pensant que la Villa Arson allait péricliter. Mais l'endroit – fabuleux –, sa situation, l'ambiance, m'ont décidé du contraire. Et puis j'ai toujours eu des attaches avec cette ville, mon père étant né à Nice. Il y avait un lien affectif. Enfin, Noël Dolla faisait partie du jury. J'ai été sensible à son intérêt pour mon travail de fin d'année à Mâcon, inspiré de *l'Histoire de l'œil* de Bataille. J'ai appris plus tard qu'il avait lui aussi réalisé une œuvre en rapport avec ce roman.

L'arrivée à la Villa Arson, qui est un centre d'art accompagné d'une école, m'a permis de découvrir le milieu de l'art, que je méconnaissais totalement. J'ai découvert l'existence des galeries. J'ai assisté pour la première fois à une

exposition et à un vernissage. J'en étais là. Ce furent pour moi des premières années très excitantes, de découverte d'un univers.

Certaines des rencontres que j'ai pu faire m'accompagnent encore aujourd'hui. Je pense à Noël Dolla, qui m'a proposé quand j'étais étudiant d'être son assistant, me permettant de découvrir, encore une fois, un pan de l'activité artistique que je ne connaissais pas. Il m'a appris à vaincre mes appréhensions, à utiliser certains outils par exemple. J'ai également rencontré par son biais la galerie niçoise Le Chanjour, chez qui j'ai travaillé pendant deux ans à repeindre les murs et à réaliser les accrochages. Alors que les autres étudiants rechignaient à le faire, j'ai de mon côté pris ça comme une chance, pas seulement financière. J'ai découvert l'aspect marchand, les foires, la FIAC à Paris où j'avais accompagné l'équipe. Cela m'a également permis de considérer qu'une exposition est un travail en soi et de voir ce que cela impliquait chez les artistes exposés à l'époque à la Villa Arson, ceux de la Figuration libre notamment (Di Rosa, Combas, Jean-Charles Blais...).

**« UN ARTISTE DOIT À UN MOMENT FORCÉMENT PRENDRE EN COMPTE LE FAIT QU'UNE TRAVERSÉE DU DÉSERT EST POSSIBLE. »**

Une autre rencontre décisive a été celle avec Olivier Antoine, de la galerie Art Concept, alors installée à Nice. Il passait souvent visiter les ateliers, le mien, celui de Philippe Mayaux, etc. La Villa Arson était et est restée un lieu qui favorisait les contacts et les échanges. Le directeur, Christian Bernard, incitait les critiques et les artistes qui venaient pour les expositions à aller voir les travaux des étudiants. Nous sommes entrés, Philippe Mayaux et moi, chez Art Concept alors que nous étions encore étudiants. Nous y sommes restés 4 ou 5 ans, jusqu'à la rencontre, également déterminante, avec Stéphane Corréard, qui ouvrait la galerie Météo à Paris avec d'autres anciens de la Villa Arson, tels Dominique Figarella et Ghada Amer. J'y suis resté de 1993 à 1999, avant d'intégrer la galerie Xippas. Stéphane Corréard m'a proposé un jour de venir à Paris. Je n'en suis pas reparti. J'ai su saisir les invitations et les propositions. Je crois beaucoup au hasard des rencontres.

Philippe Ramette  
*L'Hésitation métaphysique (incitation à la dérive)*, 2012  
Acier galvanisé peint  
500 x 150 cm  
© Philippe Ramette, ADAGP, Paris, 2018  
Courtesy de l'artiste et Xippas  
Vue de l'exposition  
« Éloge de la déambulation »  
à Polygone Riviera, été 2017  
Crédit photo : Florian Kleinfenn







**En 1999, votre photographie *Le Balcon* fait la couverture de *Beaux Arts Magazine*. Quel en a été l'impact ?**

Cette couverture a eu un impact énorme. Les retours ont été extrêmement positifs. Avoir une couverture d'un magazine comme celui-là, c'est suggérer au milieu professionnel que le travail a acquis une solidité qui mérite qu'on le mette en une. Cela a été une étape très importante, dont j'ai été plutôt fier, vis-à-vis de mon entourage également. C'est une forme de reconnaissance temporaire. Cela pose quelque chose, même si je n'étais pas totalement inconnu avant. Les

**« J'ÉTAIS RENTRÉ DANS UNE SORTIE DE SYSTÉMATISATION DES IMAGES ET DES MÉCANISMES DE RÉALISATION. J'AVAIS ENVIE D'EN SORTIR. »**

choses se sont mises en place progressivement. Il y avait eu ma participation aux ateliers de l'Arc en 1992 au musée d'Art moderne de la Ville de Paris, avec Pierrick Sorin et Philippe Mayaux notamment. La rencontre en 1993 avec Noëlle Tissier, suivie de la résidence à la Villa Saint Clair à Sète qu'elle dirigeait. Et, en 1991, un texte dans *artpress* sur ma première exposition chez Art Concept, signée du critique Jean-Yves Jouanais, rencontré également à la Villa Arson dans le cadre de l'exposition « No Man's Time » (réunissant Philippe Parreno, Pierre Joseph, Xavier Veilhan, Karen Kilimnik, Lily van der Stokker...). C'est un peu le parcours type en somme.

**À quel moment avez-vous pu vivre de votre art ?**

À partir de 1994, je crois. J'ai eu beaucoup de chance car j'ai assez vite eu la capacité de ne faire que ça. Mais cela passe par des moments d'extrême difficulté aussi bien financière que matérielle. On est mis en face de l'impossibilité de produire, car produire coûte de l'argent, ou alors il faut produire différemment. Ce sont des périodes intéressantes aussi, de remise en question et de réflexion. Le parcours d'un artiste peut être fait de ces moments de rupture, il faut le comprendre. J'ai toujours utilisé ces différents temps, qu'ils soient positifs ou négatifs, d'une manière constructive. Ce sont des périodes complémentaires. C'est l'occasion de s'accorder le luxe du temps, de ne pas être dans

une production intensive et permanente. Je n'en suis pas capable me concernant. J'ai besoin de temps de repos et de contemplation, de temps suspendus. Je n'ai pas envie de produire tout le temps. Lire, réfléchir, rencontrer des gens, dessiner. Être dans une attente constructive.

Un artiste doit à un moment forcément prendre en compte le fait qu'une traversée du désert est possible. Elle peut même être constructive en soi. L'activité et le succès dans le meilleur des cas ne sont jamais acquis. Et la question d'arrêter ou de continuer ne se pose pas pour moi. J'ai toujours considéré qu'être artiste est un engagement qui implique une vie. Il faut passer outre les embûches. J'aurais peut-être pu être professeur à un moment. Cela ne m'aurait pas déçu.

**Vous n'avez jamais enseigné ?**

On ne me l'a jamais proposé. Ou alors à un moment où je considérais que c'était trop tôt. À mes yeux, un artiste qui intervient dans une école d'art doit avoir quelque chose à transmettre, au moins son expérience, le regard acquis. Si on me le proposait maintenant, je réagisrais peut-être différemment. Je suis très admiratif des artistes qui arrivent à concilier leur pratique et leur travail de professeur. Personnellement, un simple workshop m'épuise. Je mets plusieurs jours à m'en remettre ! J'ai toujours considéré l'idée d'une activité annexe comme une mise en danger de ma pratique telle que je la considère. Même si je suis dans une phase non productive, je suis quasi en permanence dans mon travail. C'est une occupation de tous les instants.

**Vous avez la même galerie et la même équipe qui travaille à vos côtés depuis vingt ans (le photographe Marc Damage, le designer Matthieu Paillard...). De quelle façon ont-ils contribué à nourrir votre pratique ?**

Mon travail photographique s'est véritablement développé à partir de la rencontre avec Marc Damage. Cela m'a permis de fixer et d'entrevoir ce que la pratique photographique pouvait apporter à mon travail. À l'origine, elle était très ponctuelle. Je faisais une photographie de temps en temps. Matthieu Paillard, l'autre grand ami avec qui je suis le plus souvent amené à concrétiser mes projets, m'a apporté sa technicité et son réseau d'artisans qui me permettent par exemple de réaliser les prothèses pour les photographes. Il a également été le maître d'œuvre de la sculpture que je viens de réaliser pour le tramway de Nice. C'est la concrétisation d'une complicité de vingt ans.

Philippe Ramette  
*Plongeur*, 1997-2017  
Technique mixte,  
bois et métal  
Mât : 900 cm ;  
plongeur : 180 x 45 cm  
© Philippe Ramette,  
ADAGP, Paris, 2018  
Courtesy de l'artiste  
et Xippas  
Vue de l'exposition  
« Éloge de la déambulation »  
à Polygone Riviera,  
été 2017, crédit photo :  
Florian Kleinfenn

**Vous avez arrêté toute production photographique entre 2006 et 2010. Pour quelles raisons ?**

Justement parce que je rentrais dans une logique qui m'est un peu étrangère de production systématique. La seule photographie que j'ai réalisée pendant cette période est une image où je suis en clandestinité avec moi-même, *Éloge de la clandestinité*. Je ne sais pas si cette photo a une qualité particulière plastiquement, mais elle était en réaction avec ce personnage qui s'était constitué au fur et à mesure des années. C'était une période où il m'est apparu qu'une sorte de quiproquo s'installait vis-à-vis de moi et des gens qui pouvaient porter un regard sur mon travail. Tout doucement, je glissais vers un statut de photographe alors que je considère vraiment que ma pratique est celle d'un sculpteur – amené par moment à réaliser des images. J'ai alors considéré, peut-être un peu arbitrairement, qu'il fallait stopper net la production photographique et développer le département sculpture, pour essayer d'équilibrer l'ensemble. Il y avait aussi un désir de gestion de mon propre travail. J'étais rentré dans une sorte de systématisation des images et des mécanismes de réalisation. J'avais envie d'en sortir.

**Cela a-t-il été bien compris par les collectionneurs et votre galerie ?**

Oui, car j'ai la chance, en travaillant avec Renos Xippas, d'être suivi par quelqu'un qui observe l'évolution et l'avancée du travail. Une confiance mutuelle s'est installée entre nous au fil du temps.

**Vos œuvres récentes sont de plus en plus imposantes et visibles dans l'espace public – au centre commercial Polygone Riviera en 2017, à Nice cet été avec la sculpture monumentale *Éloge du déplacement* sur la ligne du tramway, à Nantes aujourd'hui, etc. Pourquoi cette présence croissante dans l'espace public ?**

J'aimerais bien qu'elles le soient de plus en plus. La rencontre avec Jérôme Sans et son invitation à exposer à Polygone Riviera n'y est pas étrangère. Cela a été un grand plaisir pour moi, car j'ai constaté que certaines pièces qui n'avaient été exposées jusqu'ici que dans des centres d'art ou des galeries trouvaient dans ce contexte une place particulière, un autre statut. Je pense par exemple au *Plongeoir*, installé dans une des allées extérieures du centre commercial. Cela a été l'occasion de porter un autre regard sur mon travail, d'y entrevoir des possibilités nouvelles, jusqu'ici incluses mais en sommeil.

Cette exposition et la relation que j'entretiens maintenant avec Jérôme Sans m'ont permis de sortir de ce qui était devenu des habitudes de travail et d'exposition. Il a également été le commissaire d'une exposition que j'ai faite récemment en Chine proposée par l'Institut français et dont la scénographie a été une expérience nouvelle pour moi. Il m'a incité à renouveler mes habitudes de monstration en me proposant par exemple d'agrandir des dessins et des photographies.

**Cela revient au fameux « pas de côté » dont vous faites l'éloge et qui est à la fois le titre d'une de vos sculptures et de l'événement « Le voyage à Nantes », où elle a été exposée cet été.**

En effet, et ce n'était pas prévu. Son directeur, Jean Blaise, que je n'avais pas vu depuis quelques années et à qui j'ai montré mon travail récent, a été sensible à cette petite sculpture *Éloge du pas de côté* présentée à la galerie Xippas en 2016. Il m'a proposé de la réaliser à une plus grande échelle pour l'occasion, considérant, au fil de nos échanges, que le « pas de côté » pouvait aussi bien symboliser une attitude artistique, la ville de Nantes, que la manifestation.

Au départ il m'a proposé d'installer cette sculpture temporaire de manière à faire penser qu'elle puisse être pérenne. Cela correspond à ma façon de fonctionner. Pour que j'amorce la réalisation d'un projet, il faut qu'il y ait un scénario cohérent qui l'accompagne. Suggérer la pérennité de la sculpture était tout à fait en accord avec ce que j'évoque d'intemporalité dans l'idée du pas de côté. Cela donnait également l'ambition de choisir les matériaux les plus adéquats. C'est la première fois que je réalise une sculpture en bronze de cette dimension. Et puis, il y a ce socle et ce parterre qui utilisent les codes de la sculpture dans l'espace public.

*Éloge du pas de côté* restera finalement de façon permanente à Nantes et j'en suis ravi. C'est une ville que j'ai toujours beaucoup appréciée. Et « Le voyage à Nantes » correspond pour moi à l'exposition idéale, en termes d'ambition, d'accompagnement, de suivi et de concrétisation du projet. Cela a été très stimulant d'y participer. Je ne sais pas si c'est une nouvelle direction, mais j'ai le sentiment que mon travail m'amène à ce type d'interventions, qu'elles soient temporaires ou pérennes. Les sculptures présentées au « Voyage à Nantes » suggèrent une suite, sont l'amorce d'une série. Je suis en train d'y réfléchir. C'est ma préoccupation du moment. ■

Vues d'exposition  
Philippe Ramette,  
*L'Ombre qui voulait voir le paysage*, Xie Zilong  
Museum, Changsha, Chine,  
2018. Photos : David Ancelin

... L'OMBRE QUI VOULAIT, AUSSI, VOIR LE PAYSAGE...



... R. P. P. Ramette 2012...



# Documents d'artistes

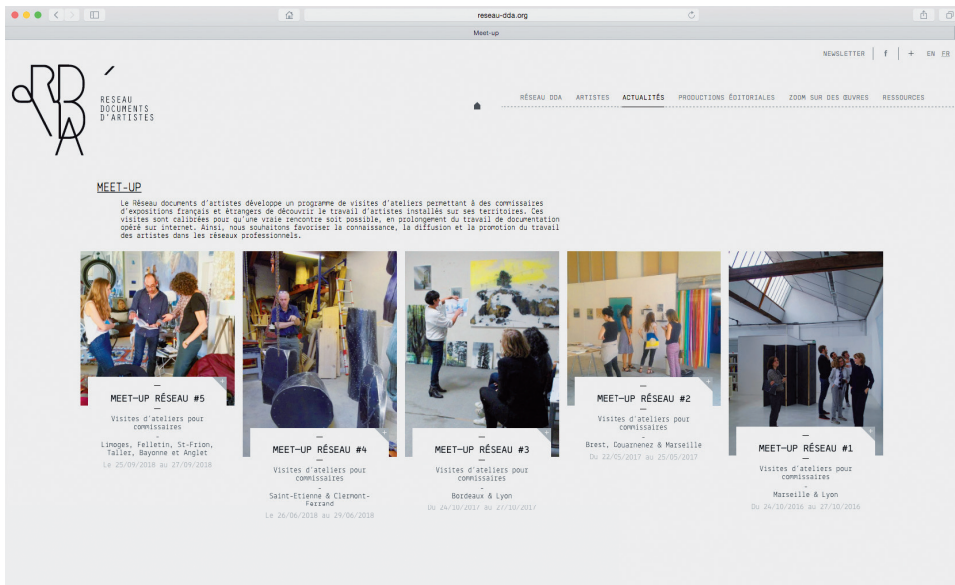
## ressource numérique sur l'art contemporain

**Aujourd'hui déployé dans 4 régions (PACA, Auvergne-Rhône-Alpes, Bretagne et Nouvelle-Aquitaine), Documents d'artistes est un fonds documentaire en ligne dédié aux artistes visuels des territoires concernés. Focus sur cette initiative au service des artistes et accessible à tous, qu'on aimerait voir étendue à toute la France.**

### **Documents d'artistes, c'est quoi ?**

Sous l'impulsion de la Drac PACA et de Christine Finizio et Marceline Matheron, cofondatrices de l'association Documents d'artistes, ce dispositif de documentation sur le travail d'artistes installés dans la région voit d'abord le jour à Marseille en 1999. Dix ans plus tard, le concept est décliné en Bretagne, puis en régions Auvergne-Rhône-Alpes et Nouvelle-Aquitaine, respectivement en 2011 et 2012. L'ensemble des 4 associations, fédérées en réseau ([www.reseau-dda.org](http://www.reseau-dda.org)), recense aujourd'hui quelque 450 dossiers numériques, au contenu particulièrement fouillé, conçus en étroite collaboration avec les artistes. En effet, cet outil de recherche et de découverte de la création contemporaine compile de nombreuses ressources documentaires : reproductions d'œuvres, vues d'expositions, vidéos, textes, bio-bibliographies, actualités, etc. « Le cœur du projet est centré sur les artistes », explique Lélia Martin-Lirot, coordinatrice de DDA Auvergne-Rhône-Alpes. « Notre mission repose sur un travail de fond sur la documentation et l'édition en ligne. On rencontre chaque artiste, on réfléchit ensemble à ce que montrer son travail sur Internet veut dire, comment on peut le représenter de manière approfondie, et nous essayons de constituer une documentation en ligne détaillée et précise qui soit spécifique à sa démarche », précise-t-elle.

Vue de l'installation *Les Gardiens*, collaboration d'Olivier Crouzel et Emeline Dufrennoy pour SET UP, restitution publique du projet de recherche coproduit par le Réseau documents d'artistes et C-E-A, 6 avril 2018, Cité internationale des arts, Paris © Réseau documents d'artistes



**Ces fonds documentaires sont de précieuses banques de données sur les artistes dans lesquelles des professionnels peuvent puiser.**

Page d'accueil du site  
www.reseau-dda.org, décembre 2018 © Réseau documents d'artistes

### Comment intégrer Documents d'artistes ?

Chaque région où le projet existe lance un appel à candidatures à destination des artistes, diffusé via newsletters, réseaux sociaux, sites, et sur les canaux habituels de ressources en ligne (CIPAC, FRAAP, CNAP, etc.). Pour pouvoir y postuler, un(e) artiste doit : 1/ vivre et travailler dans la région concernée. 2/ mener une activité artistique professionnelle. 3/ travailler dans le champ de l'art contemporain. 4/ exposer régulièrement dans des lieux d'art contemporain en France et/ou à l'étranger. Un comité de sélection mixte composé de professionnels du secteur (critiques, artistes, commissaires...), issus du privé comme du public, de la région et hors région, favorisant ainsi les croisements de regards, se réunit et sélectionne les artistes avec lesquels l'équipe collaborera l'année suivante. Le nombre de candidatures retenues dépend notamment de la capacité humaine de chaque structure (les associations Documents d'artistes sont gérées par de petites équipes, entre 2 et 3 salariés). À titre d'exemple, une dizaine de nouveaux artistes en moyenne rejoint annuellement le fonds documentaire en Auvergne-Rhône-Alpes.

### Faire partie de DDA, quel(s) intérêt(s) ?

Aujourd'hui, la grande majorité des artistes administrent leur propre blog ou site Internet pour rendre visible leur travail. En quoi Documents d'artistes pourrait donc leur être utile ? « Le premier intérêt repose sur l'accompagnement à long terme dans la réflexion sur la documentation du travail et sur sa visibilité, à travers une communication sur la durée. Ce suivi professionnel tout au long d'un parcours est rare et important pour les artistes. Véritable outil de diffusion pour ces derniers, Documents d'artistes s'astreint à mettre à jour la documentation, notamment leurs biographies, ainsi qu'à diffuser leurs actualités. Ce travail de relais et d'actualisation est une part importante de notre activité. » \* Mesurant l'intérêt de cette relation, les artistes n'hésitent pas à solliciter les équipes éditoriales dès qu'il y a du nouveau dans leur parcours, en plus

de l'actualisation du corpus d'œuvres lors d'échanges réguliers avec la structure. Autre intérêt à faire partie de Documents d'artistes et pas des moindres : être davantage identifié et visible sur la scène artistique d'un territoire. Ces fonds documentaires sont de précieuses banques de données sur les artistes dans lesquelles des professionnels peuvent puiser, mais pas uniquement : « Nous sommes souvent sollicités par divers professionnels pour des conseils dans leur démarche de prospection, mais c'est aussi un outil public, ouvert à tous, on peut donc s'en saisir pour découvrir les artistes et s'informer sur leurs œuvres. Nous entretenons également des collaborations avec l'ensemble des acteurs culturels. » \*

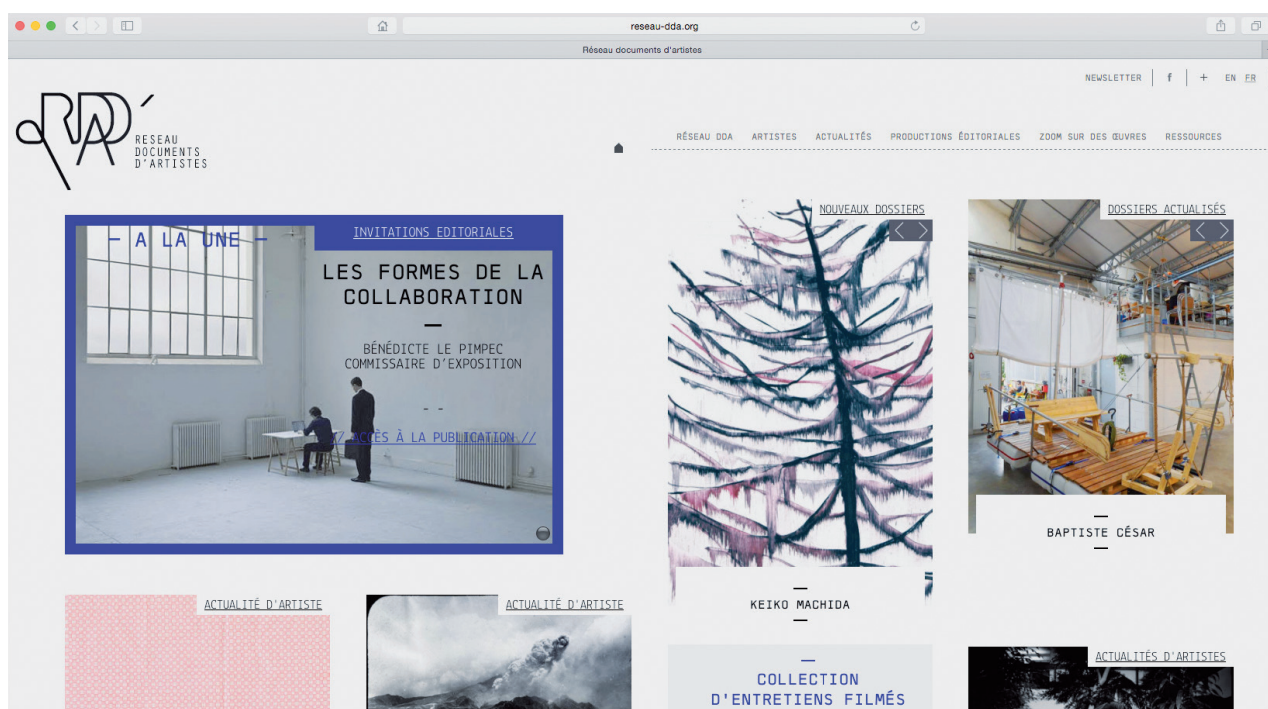
### Le Réseau documents d'artistes, objectif : accompagnement professionnel

Depuis 2013, le Réseau documents d'artistes, soutenu par le ministère de la Culture - Direction générale de la création artistique, propose une plateforme numérique commune, regroupant les dossiers d'artistes des quatre territoires. « La mise en réseau permet de décloisonner les régions mais aussi de toucher des professionnels internationaux. Des notices biographiques bilingues sont notamment publiées dans le cadre d'un partenariat avec le CNAP. Nous développons également des productions éditoriales pour favoriser la connaissance des œuvres, comme par exemple une collection d'entretiens filmés / portraits d'artistes. » \*

### Le Réseau documents d'artistes a en outre créé plusieurs outils dans le but de déclencher des rencontres interprofessionnelles :

« Nous avons développé des rubriques spécifiques telles que les "Invitations éditoriales", où nous convions des auteurs à se nourrir des fonds documentaires comme d'une source de recherche pour produire des publications. En fonction des préoccupations de l'auteur, nous pouvons l'orienter vers tel ou tel artiste, dans un but de recherche transversale entre les dossiers. Nous proposons égale-





Rubrique « Meet-up » du site [www.reseau-dda.org](http://www.reseau-dda.org), décembre 2018 © Réseau documents d'artistes

**« Depuis quelques années, on sent de nombreuses volontés chez de potentiels porteurs de projets, mais pour qu'un nouveau Documents d'artistes émerge, il est nécessaire de mobiliser conjointement acteurs culturels et partenaires politiques. »**

ment des focus documentaires sur des œuvres ("Zoom sur des œuvres") et une rubrique "Ressources" où l'on relaie les appels à candidatures à destination des artistes. Depuis deux ans, nous réalisons des accompagnements critiques qui consistent en une mise en relation auteur/artiste pour la production d'un texte. On identifie les besoins spécifiques en écriture de quelques artistes, portant soit sur une œuvre, un projet d'exposition ou un regard rétrospectif sur le travail. Quant à l'accompagnement professionnel des artistes, nous avons également étendu au Réseau le projet "Meet-up" initié par Documents d'artistes PACA. Il s'agit d'un programme de visites d'ateliers, organisées chaque année dans les régions du Réseau, permettant à des professionnels de l'art français et si possible étrangers d'avoir un aperçu des scènes artistiques de différentes villes, dans des conditions de rencontres privilégiées.

Nous avons également initié en 2017 un programme de recherche à travers un partenariat avec C-E-A / Association française des commissaires d'exposition. Un appel à candidatures auprès des commissaires associés est lancé afin de constituer 4 à 5 binômes artistes/commissaires qui n'avaient jamais travaillé ensemble. Suite à leurs collaborations, l'expérience est finalisée par une restitution publique des coproductions, comme à la Cité internationale des arts de Paris l'année dernière. Le Réseau nous permet ainsi de développer des relations professionnelles entre les artistes des fonds, des critiques et des commissaires d'exposition, mais aussi des partenariats de diffusion avec différents lieux en France et à l'étranger. »\*

#### 4/18

Si les régions PACA, Auvergne-Rhône-Alpes, Bretagne et Nouvelle-Aquitaine en sont à ce jour dotées, Documents d'artistes ne couvre néanmoins pas encore toutes les régions de France.\*\* Pourquoi donc ? Parce qu'à l'image de ces 4 associations qui fondent le réseau inter-régional, Documents d'artistes ne peut être le fruit que d'initiatives territoriales. « Depuis quelques années, on sent de nombreuses volontés chez de potentiels porteurs de projets, mais pour qu'un nouveau Documents d'artistes émerge, il est nécessaire de mobiliser conjointement acteurs culturels et partenaires politiques. Cela implique un travail préalable de terrain, articulé à l'engagement des collectivités publiques et de la scène artistique. Avec l'appui de ses partenaires, le Réseau documents d'artistes est bien entendu favorable à une évolution vers une représentation la plus étendue possible des artistes français. »\* À bon entendre... ■

\* Propos recueillis lors d'un entretien avec Lélia Martin-Lirot, coordinatrice de DDA-RA, novembre 2018.

\*\* Des projets Documents d'artistes sont en phase d'étude sur de nouveaux territoires, notamment en Grand Est et à La Réunion.

#### Plus d'informations :

- Réseau documents d'artistes : [www.reseau-dda.org](http://www.reseau-dda.org)
- PACA : [www.documentsdartistes.org](http://www.documentsdartistes.org)
- Bretagne : [www.ddab.org](http://www.ddab.org)
- Auvergne-Rhône-Alpes : [www.dda-ra.org](http://www.dda-ra.org)
- Nouvelle-Aquitaine : [www.dda-aquitaine.org](http://www.dda-aquitaine.org)



PLAQUE  
MUSEE  
1700-1800



# Ruche créative L'Orfèvrerie Saint-Denis

**Christoffle y a fabriqué des couverts de 1876 à 2005. Classée monument historique en 2007 pour ses façades de brique et ses charpentes métalliques typiques de l'architecture industrielle de la fin du XIX<sup>e</sup>, l'ancienne usine de l'Orfèvrerie accueille à ce jour une soixantaine d'artistes et prévoit une alléchante programmation en 2019, au croisement des arts et du goût. Des arts de la table aux arts plastiques et à la gastronomie, l'histoire du site se poursuit.**

Située entre le canal et la voie ferrée à Saint-Denis, l'Orfèvrerie est longtemps passée inaperçue, situation et nature obligent. Jusqu'à ce que Quartus, l'ensemblier urbain qui en a fait l'acquisition en 2016, décide à la rentrée 2018, et avec l'aide de l'agence culturelle Manifesto, d'en révéler le potentiel et la beauté architecturale et d'en faire un nouveau lieu de création grand-parisien. Il faut dire que le site, véritable ville dans la ville avec son enfilade de bâtiments aux murs carmin, mérite le détour. On se croirait par endroits à l'Arsenal, l'ancienne base navale de Venise reconverte en lieu d'exposition. C'est dire. « Ce sera *in fine* une opération immobilière dont la destination n'est pas encore connue. Campus, bureaux, logements atypiques, tout est possible. Nous travaillons actuellement à l'étude de différents scénarios et à la restauration patrimoniale du site avec les architectes Reichen et Robert. D'ici là, et l'obtention du permis de construire, l'idée est de redonner vie à ce lieu et de donner envie aux potentiels preneurs », explique Romain Ferré, directeur général délégué IDF de Quartus, sur place le jour de notre visite fin novembre 2018.

## **Une aventure humaine**

Profiter de l'outil et de ses grands espaces lumineux en les ouvrant à la location aux artistes, artisans et créateurs qui en manquent cruellement, est l'acte 1 de ce retour à la vie. L'appel à candidatures lancé avec La Belle Friche en juillet 2018 a récolté près de 200 dossiers. Un succès. Une



soixantaine ont été retenus parmi lesquels figurent, aux côtés d'artistes émergents, de nombreux artistes confirmés : Neil Beloufa en tête, dont la candidature a fait des émules, mais également David Douard, Jean-Marie Appriou, Laëtitia Badaut Haussmann, Thomas Jeppe, pour n'en citer que quelques-uns, tous présents ce même jour et plus ou moins diserts. La liste des résidents impressionne. « Plusieurs critères ont prévalu. Le niveau, bien sûr, que nous souhaitons favoriser avant tout, mais aussi l'humain. Nous avons privilégié les artistes sociaux, qui ont envie de partager les outils, les espaces, les expositions. L'objectif est de créer une aventure humaine », précise

## On se croirait par endroits à l'Arsenal, l'ancienne base navale de Venise reconvertie en lieu d'exposition

Yvannoé Kruger, conseiller artistique de Manifesto. On y retrouve aussi bien le collectif Feÿ-Rencontres d'Arts, à l'initiative d'un festival pluridisciplinaire en Bourgogne, que des architectes, des éditeurs, des designers, des artisans, etc. « L'envie de dialogue entre artistes se poursuit à l'Orfèverie », se réjouit Hervé Digne, président de Manifesto. Certains partagent le même atelier, par choix ou à l'invitation de l'agence. Ainsi de Thibault Scemama de Gialluly, Joschua Brunn et Guillaume Denervaud ou de Simon Brossard, Julie Villard et Laëtitia Badaut Haussmann, qui voit dans cette résidence « un moyen vertueux de conjuguer cohabitation et conseil ».

Les artistes se sont très vite appropriés les lieux. Installés début octobre, ils ont aménagé leurs ateliers en un temps record pour pouvoir travailler au plus vite, moyennant parfois d'importants travaux. La remise en état des es-

paces a été laissée à leur appréciation et à leur charge. L'électricité et l'eau sont fournies et les loyers sont bien en dessous du prix du marché – 60 € le m<sup>2</sup> en moyenne à l'année – permettant la location de grandes surfaces. « Cet atelier me permet de réaliser des travaux plus grands et des projets de nature différente. Ce que je ne pouvais pas faire dans celui que j'ai gardé à la Courneuve », précise

**« Nous avons privilégié les artistes sociaux, qui ont envie de partager les outils, les espaces, les expositions. L'objectif est de créer une aventure humaine. »**

Jean-Marie Appriou devant une série de sculptures animalières monumentales destinées à rejoindre une place de la ville de Poitiers. Neil Beloufa est quant à lui en train de travailler à la pièce qu'il présentera en mai prochain à la Biennale de Venise, à l'Arsenal justement. Soit juste avant « Révélation », le grand rendez-vous d'été de l'Orfèverie, que l'artiste franco-algérien devrait orchestrer, comme nous l'indique Yvannoé Kruger.





### Un projet fédérateur

Révéler le site aux Grands Parisiens, l'ouvrir sur la ville de Saint-Denis et ses acteurs, le faire vivre après y avoir fait venir les plus grands artistes est l'acte 2 du projet de l'Orfèvrerie. Avant « Révélations », une série d'événements plus ou moins accessibles au public et privilégiant tous l'exigence et la convivialité ont été et seront programmés : un « wax dinner » organisé par l'artiste apiculteur Olivier Darné en décembre dernier, de grands banquets artistiques « Feÿ d'hiver » à partir de fin janvier, des dîners conçus par l'écrivain cuisinière star FeGH, des projets de marchés avec Zone Sensible, le laboratoire d'expérimentations artistiques et environnementales basé à Saint-Denis, mais aussi des visites d'ateliers, des expositions thématiques... La liste est longue, en cours d'écriture.

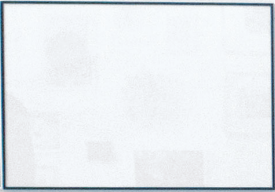
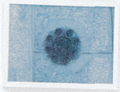
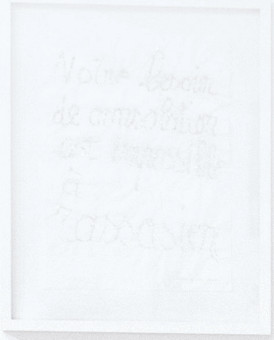
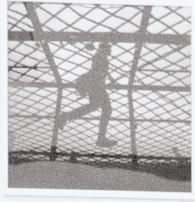
## Révéler le site aux Grands Parisiens, l'ouvrir sur la ville de Saint-Denis et ses acteurs, le faire vivre après y avoir fait venir les plus grands artistes est l'acte 2 du projet de l'Orfèvrerie

Une chose est sûre : la notion de table reste, aujourd'hui comme hier, centrale à l'Orfèvrerie, structurant une partie de la programmation et répondant à l'histoire du site et à la volonté fédératrice du projet. Les artistes résidents qui ne sont pas oubliés pourront profiter, à des tarifs raisonnables, du foyer et de la cuisine proposée par le duo de cheffes Plan de travail. Un lieu de convivialité bienvenu pour pallier le froid des espaces durant l'hiver. Tout n'est pas rose.



Que ceux qui se désolent d'avoir manqué l'appel de juillet se consolent : Quartus a récemment donné la gestion d'un autre bâtiment du site au collectif Soukmachines, spécialisé dans la reconversion de friches. 1500 m<sup>2</sup> supplémentaires à investir au moins jusqu'à la rentrée 2019 et de nouveaux espaces bientôt disponibles. Stay tuned. ■

pages 26-27 : Ateliers-Christofle  
page précédente en haut : L'Orfèvrerie – Atelier de Hugo Avifgo  
page précédente en bas : L'Orfèvrerie – Atelier de Paul Creange  
ci-dessus en haut : Ateliers-Christofle  
ci-dessus en bas : L'Orfèvrerie





# Nopoto

## Grand bain : il y a 11 ans, on a monté notre vente d'œuvres à prix réduit

Parce que l'idée est simple, parce que l'économie y est vertueuse, et parce qu'on trouve ça formidable, ce mois-ci, on vous parle de l'association Nopoto qui, il y a onze ans, lançait son premier « Noël pour tous », une vente d'œuvres à prix accessibles.

### Once upon a time

En 2007, l'artiste Martin Bourdanove, enseignant à l'école des beaux-arts de Limoges, convie quelques étudiants de 5<sup>e</sup> année à exposer leur travail durant l'automne dans son petit atelier de la rue des Panoyaux à Paris, afin de leur donner un peu de visibilité. Au moment de démonter l'accrochage, vient alors l'idée de prolonger et compléter les œuvres estudiantines par celles d'amis artistes, autour d'une exposition-vente de Noël. « Cette première exposition qui s'est totalement improvisée a réuni environ 25 artistes au total. Elle a tellement bien marché qu'assez vite nous nous sommes montés en association pour réitérer l'opération l'année suivante, et mieux gérer la question des transactions », se souvient Christian Giordano, artiste membre de l'association Nopoto. Acronyme à double sens, pour « Noël pour tous », titre de la première exposition « qui nous faisait rire avec sa connotation "œuvre de charité", mais aussi pour évoquer l'amitié qui nous réunit. Nopoto, c'est vraiment pour tout le monde : les artistes vendent leurs œuvres et le public achète à petits prix », poursuit-il.

Quelque douze ans plus tard, si la vente de Noël a migré rue Vicq-d'Azir dans le 10<sup>e</sup> arrondissement de Paris, dans le grand atelier de Frédérique Lucien, artiste qui a rejoint l'aventure Nopoto, le principe reste le même : durant les trois premiers week-ends de décembre, environ 300 œuvres (originales, éditions ou multiples) sont accrochées à touche-touche (sur un fonds de 800 à 900 pièces à disposition), aussitôt remplacées dès qu'une vente a lieu, dans une fourchette de prix allant de 10 € à 800 €. « Aux 40 à 45 artistes invités, il est demandé de faire un petit effort, d'essayer de s'affranchir des consignes de la galerie, en réalisant au moins une œuvre à moins de 100 € », explique Christian Giordano. « Cette année, nous avons donné carte blanche à Éric Wattier qui a invité une quinzaine d'artistes à présenter des livres d'artistes, sous forme de petites éditions qui n'excèdent pas 50 €. Nous revendiquons cette accessibilité des œuvres.

**« Nopoto, c'est vraiment pour tout le monde : les artistes vendent leurs œuvres et le public achète à petits prix. »**

L'idée est de permettre aux gens qui franchissent timidement les portes des galeries de pouvoir se faire plaisir. » Le format même des œuvres et l'accrochage de Nopoto, prenant le parti de la profusion d'œuvres, favorise la désinhibition et la curiosité. « L'idée était vraiment de "faire Noël" : une fois franchi le seuil de la porte, il y en a partout sur les murs ! Le *all over* est un peu notre marque de fabrique. On voulait garder cette esthétique qui a marqué nos débuts et qui permet de ne pas tout voir en une seule fois, nécessitant de revenir », précise l'artiste.

### Dans les règles de l'art

La sélection des artistes repose sur deux principes fondamentaux établis par les membres de l'association : 1/ une parité totale. 2/ 50 % d'artistes qui ont déjà été invités au moins une fois, 50 % de nouveaux invités. Comment Nopoto recrute les nouveaux ? Les cinq membres de l'association dressent des listes d'artistes dont ils apprécient le travail, découverts au détour de visites d'exposition, par le bouche à oreille, ou en consultant des dossiers de candidature pour la bourse que l'association a mise en place depuis trois ans, et parfois, quoique plus rare, après la réception de candidatures spontanées. « Chaque membre dresse une liste de 6 à 8 noms. Le choix des artistes n'est pas débattu. Cette méthode permet une diversité de goûts, de pratiques et de générations », analyse Christian Giordano.

### Les potos de Nopoto

La diversité des artistes exposés résonne avec celle des amateurs de « Noël pour tous ». Le jour de notre visite, l'atelier ne désemplit pas, ce sont des centaines de personnes qui vont défiler pendant six heures. « De manière intuitive, je dirais que notre public a de 25 à 90 ans », constate Christian Giordano. « On observe la venue de nombreux artistes pour qui une œuvre en galerie paraît inaccessible, ou de primo-accédants qui ont tout aussi peu de moyens, comme des étudiants, mais également des cadres supérieurs qui ont un pouvoir d'achat plus élevé. Ce sont des amateurs qui viennent là pour faire la petite trouvaille, acheter un petit dessin ou une photographie », observe-t-il. Ici, une amatrice va se laisser tenter par une œuvre brodée à 180 € : « Les prix ici sont clairement un déclencheur d'achats. On ne se demande pas si l'œuvre a de la valeur ou pas, on achète au coup de cœur. Je ne suis néanmoins pas venue à Nopoto par hasard, car je connais quelques personnes ici, mais je viens aussi pour le côté

**« On ne se demande pas si l'œuvre a de la valeur ou pas, on achète au coup de cœur. »**

"curaté" qui est très important. Je sais que j'aime leur sélection, leur regard », ajoute-t-elle. Là, les collectionneurs Annick et Louis Doucet, fidèles de la première heure, sont arrivés dès l'ouverture pour ajouter une nouvelle pièce à leur collection, mais pas uniquement : « Nous sommes des collectionneurs boulimiques, mais en fonction de nos moyens. Notre collection est très éclectique, à l'image de ce que propose Nopoto, où l'on apprécie beaucoup la présentation de petits formats, plus intimes, plus personnels, que l'on a moins l'habitude de voir exposés. Par

ailleurs, notre but en achetant ici est d'aider et soutenir les artistes car on sait que c'est pour une bonne cause », confie le couple. En effet, pour chaque vente, l'artiste dont l'œuvre est acquise touchera 90 % du prix de vente et 10 % reviendront à Nopoto. « Les 10 % couvrent un certain nombre de frais assumés par l'association sur l'année, notamment de stockage, l'achat de matériaux, le paiement des assurances, le site Internet, en bref, tout ce qui pérennise l'existence de l'association », explique Christian Giordano.

**« Depuis que nous existons, environ 200 000 € ont été versés à des centaines d'artistes. »**

Mais ces 10 % abondent également un fonds solidaire qui finance des éditions d'artistes et deux bourses de 1 000 € (recherche et production), petits coups de pouce financiers à destination des artistes. Car à Nopoto, l'économie est solidaire : « Nous tenons à cette autonomie financière. Chaque vente permet la production de nouvelles œuvres à vendre l'année suivante. L'idée est de se prendre en charge, de créer par nous-mêmes une petite économie vertueuse. Depuis que nous existons, environ 200 000 € ont été versés à des centaines d'artistes. Nous dégageons une énorme fierté d'avoir créé ces ressources par un petit événement qui a bien grossi », conclut l'artiste pilier de Nopoto, initiative qui a depuis fait des émules, notamment à Nice, portée par l'association Matériaux mixtes. Parfait : les bonnes idées se propagent. ■









# Un Conseil national des professions des arts visuels, enfin !

**Le 5 décembre dernier, le Journal officiel publiait le décret annonçant la création d'un Conseil national des professions des arts visuels (CNPAV), attendu depuis de nombreuses années par le secteur.**

Depuis longtemps dans les tuyaux, sa gestation aura été longue, mais ça y est : un Conseil national des professions des arts visuels est officiellement créé. « La création de cette instance, premier outil de concertation entre les professionnels, le gouvernement et les collectivités territoriales est un signal essentiel enfin envoyé au secteur des arts plastiques et visuels », a réagi le CIPAC – Fédération des professionnels de l'art contemporain –, par voie de communiqué. Mais en quoi cette création est une bonne nouvelle ? « La création du CNPAV est une bonne nouvelle car cet outil devrait enfin permettre de nouer un dialogue entre les divers acteurs des arts visuels et le(s) gouvernement(s), de diligenter des études, de faire des diagnostics partagés, de prendre des décisions de politiques publiques en connaissance de cause, de les évaluer sur la durée, de constituer un observatoire permanent du secteur, de mettre l'économie de l'artiste (et sa rémunération) au cœur des préoccupations de tous les acteurs et non éternellement à la marge, etc. », explique Katerine Louineau, pour le CAAP – Comité des artistes-auteurs plasticiens.

**« La création du CNPAV est une bonne nouvelle car cet outil devrait enfin permettre de nouer un dialogue entre les divers acteurs des arts visuels et le(s) gouvernement(s). »**

« Les arts visuels (arts plastiques, graphiques, photographiques) sont dans l'angle mort des politiques publiques depuis des décennies. Ils constituent les laissés-pour-compte permanents des politiques culturelles publiques tant nationales que régionales, et cela, à tous points de vue : budgétaire, sociologique, économique, statistique... La nécessité de la création de cette interface des acteurs des arts visuels avec la sphère politique et technocratique est criante depuis très longtemps. Le spectacle a son

conseil national (CNPS) depuis plus de 20 ans, son utilité ne s'est jamais démentie », souligne-t-elle. En effet, la création du Conseil national des professions du spectacle remonte à 1993.

**« La création contemporaine, dans le secteur des arts visuels, représente un secteur économique à forte valeur ajoutée. »**

Mieux vaut tard que jamais pour les arts visuels, mais l'on peut tout de même se demander pourquoi la création du CNPAV intervient si tardivement. Pour Julie Desmidt, coordinatrice de la FRAAP – Fédération des réseaux et associations d'artistes plasticiens –, « c'est en partie dû aux conditions du dialogue social dans un secteur où il n'y a pas de paritarisme, pas de convention collective, ni de branche professionnelle. Quand la CGT Spectacle par exemple a des salariés pour défendre les droits des intermittents, les représentants syndicaux des arts visuels, eux, sont bénévoles ».

De son côté, Katerine Louineau a son hypothèse : « Ce retard provient d'une déconsidération – généralisée et paradoxale – à l'égard des arts visuels, y compris par rapport aux autres secteurs culturels que sont le spectacle vivant et les diverses industries culturelles. Déconsidération généralisée dans les médias (presse, TV, radio, Internet) et dans les budgets publics (c'est toujours le parent pauvre). Déconsidération paradoxale : l'invisibilisation des arts visuels est d'autant plus étonnante que les arts visuels irriguent tous les secteurs de notre société », poursuit Katerine Louineau.

« Selon le dernier "Panorama de l'économie de la culture et de la création en France", les arts visuels arrivent en tête des 10 secteurs culturels analysés (musique, spectacle

vivant, cinéma, livre...) à la fois en termes de revenus générés dans l'économie française (21,4 milliards) et en termes d'emplois générés (313 800). Le ministère de la Culture affirme à juste titre que "la création contemporaine, dans le secteur des arts visuels, représente un secteur économique à forte valeur ajoutée, porteur d'innovations, de créativité, d'emplois et d'attractivité. De surcroît, la création est un vecteur essentiel d'émancipation individuelle et collective, et de cohésion sociale". Mais le secteur des arts visuels est aussi le premier en termes de sous-financement, de précarité, de relations inéquitables, de droits d'auteur bafoués, de déficit de régulation, de déficit de contractualisation et d'absence de répartition de la valeur à l'intérieur même du secteur. La tâche est donc énorme. L'outil est créé, il est porteur de grands espoirs, reste à espérer qu'il sera à la hauteur de la tâche et que ces espoirs ne seront pas déçus », conclut-elle.

Parmi les sujets prioritaires du CNPAV, si la convention collective sera forcément une question abordée, « nous savons que nous n'en aurons pas une propre aux arts visuels, car il y a trop peu de salariés qui exercent dans notre secteur, mais il s'agira de voir de quelle convention collective les arts visuels pourront se rapprocher », explique Julie Desmidt, avant de conclure : « Les sujets les plus évidents à aborder seront l'économie de l'artiste, notamment la rémunération, les moyens de cette rémunération, l'observation du secteur, la formation des diffuseurs réguliers et occasionnels, ainsi que la protection sociale. » Affaire à suivre de très près donc. ■

## Intégralité du décret

JORF n°0281  
du 5 décembre 2018  
texte n° 34

Décret n° 2018-1079 du 3 décembre 2018  
relatif au conseil national des professions  
des arts visuels

**Publics concernés :** professionnels des  
arts visuels, administrations.

**Objet :** création du conseil national des  
professions des arts visuels.

**Entrée en vigueur :** le décret entre en  
vigueur le lendemain de sa publication.

**Notice :** le décret crée pour une durée de  
cinq ans le conseil des professions des arts  
visuels, instance placée auprès du ministre  
chargé de la culture et pouvant être consul-  
tée par le gouvernement sur toute question  
intéressant le secteur des arts visuels ainsi  
que les professionnels de ce secteur.

**Références :** le décret peut être consulté  
sur le site Légifrance ([www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr)).

**Le Premier ministre,  
sur le rapport du ministre de la Culture,**

Vu le code des relations entre le public et  
l'administration, notamment ses articles R.  
113-1 à R. 133-15 ;

Vu le décret n° 2006-781 du 3 juillet 2007  
modifié fixant les conditions et les modal-  
ités de règlement des frais occasionnés par  
les déplacements temporaires des person-  
nels civils de l'État,

**Décrète :**

### Article 1

Il est institué auprès  
du ministre chargé  
de la culture et pour  
une durée de 5 ans un  
conseil national des  
professions des arts  
visuels, ci-après dé-  
signé « Le Conseil ».

### Article 2

Le Conseil peut être consulté par le gouvernement et émettre des avis et préconisations sur toute question intéressant le secteur et les professions des arts visuels. Ces avis et préconisations peuvent émaner de tout ou partie des organisations syndicales et professionnelles représentées en son sein. Le Conseil peut proposer au ministre chargé de la culture toute étude qu'il juge nécessaire dans son domaine de compétence.

Le Conseil peut constituer en son sein, selon les modalités précisées dans son règlement intérieur et pour une durée déterminée, des groupes de travail chargés de traiter de sujets particuliers.

Les travaux des groupes de travail sont transmis aux membres du Conseil.

## Article 3

Le Conseil est présidé par le ministre chargé de la culture ou son représentant. Il comprend, outre son président, les membres suivants :

**1° Huit représentants de l'état :**

- |  |   |
|--|---|
| a) Le directeur général de la création artistique ou son représentant ;                | e) Le directeur général des entreprises ou son représentant ;                             |
| b) Le directeur général des médias et des industries culturelles ou son représentant ; | f) Le directeur de la sécurité sociale ou son représentant ;                              |
| c) Le secrétaire général du ministère chargé de la culture ou son représentant ;       | g) Le directeur général du travail ou son représentant ;                                  |
| d) Le directeur général des finances publiques ou son représentant ;                   | h) Le délégué général de l'emploi et de la formation professionnelle ou son représentant. |

**2° Cinq représentants d'associations des élus des collectivités territoriales :**

- |  |  |
|--|--|
| a) Un représentant désigné par l'Assemblée des départements de France ;                                  | c) Un représentant désigné par l'Association des Régions de France ;                                     |
| b) Un représentant désigné par l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité ; | d) Un représentant désigné par la Fédération nationale des collectivités territoriales pour la culture ; |
|  | e) Un représentant désigné par France urbaine.   |

**3° Vingt-cinq représentants des organisations syndicales et professionnelles du secteur :**

- |   |   |
|---|---|
| a) Dix représentants désignés par les organisations syndicales et professionnelles d'artistes auteurs ; | c) Cinq représentants désignés par les organisations syndicales et professionnelles de salariés ; |
| b) Sept représentants désignés par les organisations syndicales et professionnelles de diffuseurs ;     | d) Trois représentants désignés par d'autres organisations syndicales et professionnelles.        |

**4° Trois représentants désignés par les organismes de gestion collective.**

Un arrêté du ministre chargé de la culture détermine les organisations et organismes mentionnés aux 3° et 4° ainsi que le nombre de personnes que chacun d'eux est appelé à désigner.

Les membres du Conseil sont désignés pour une durée de cinq ans. Le premier mandat des membres du Conseil prend fin le 1<sup>er</sup> janvier 2024. Les mandats suivants prennent fin le 1<sup>er</sup> janvier de la cinquième année suivant chaque renouvellement du Conseil. Si la désignation des nouveaux membres est postérieure au 1<sup>er</sup> janvier, les membres sortants continuent de siéger jusqu'à la désignation de leurs successeurs.

## Article 4

Le Conseil se réunit au moins une fois par an sur convocation de son président.

Le Conseil peut être réuni à la demande d'au moins deux tiers de ses membres.

Les séances du Conseil ne sont pas publiques. Toutefois, le Conseil peut décider de rendre publics ses avis et préconisations.

## Article 5

La coordination des travaux du Conseil est assurée par un bureau, présidé par le directeur général de la création artistique ou son représentant. Outre son président, le bureau est composé :

- 1° Du directeur général des médias et des industries culturelles ou son représentant ;
- 2° Du secrétaire général du ministère chargé de la culture ou son représentant ;
- 3° Du directeur général des finances publiques ou son représentant ;
- 4° Du directeur général des entreprises ou son représentant ;
- 5° Du directeur de la sécurité sociale ou son représentant ;
- 6° Du directeur général du travail ou son représentant ;
- 7° Du délégué général de l'emploi et de la formation professionnelle ou son représentant ;
- 8° Des cinq représentants d'associations des élus des collectivités territoriales ;
- 9° De quatre représentants des organisations désignées parmi les organisations mentionnées au a du 3° de l'article 3 ;
- 10° De quatre représentants des organisations désignées parmi les organisations mentionnées au b du 3° de l'article 3.

Les organisations mentionnées au 9° et au 10° sont désignées par arrêté du ministre chargé de la culture après consultation des organisations syndicales et professionnelles d'artistes-auteurs et des organisations syndicales et professionnelles de diffuseurs mentionnées au a et au b du 3° de l'article 3.

## Article 6

Le Conseil adopte son règlement intérieur qui est soumis à l'approbation du ministre chargé de la culture. Ce règlement précise :

- les modalités d'adoption des avis et des recommandations du Conseil ;
- les modalités de création et de fonctionnement des groupes de travail ;
- les modalités de fonctionnement du bureau.

## Article 7

Le secrétariat du Conseil est assuré par la direction générale de la création artistique.

## Article 8

Le bureau se réunit tous les deux mois sur convocation de son président, qui fixe l'ordre du jour après avoir pris connaissance des propositions des membres du Conseil.

## Article 9

Les membres du Conseil exercent leurs fonctions à titre gratuit. Toutefois, ils peuvent être remboursés de leurs frais de transport et de séjour dans les conditions prévues par la réglementation applicable aux personnels civils de l'État.

## Article 10

Le ministre des Solidarités et de la Santé, le ministre de l'Économie et des Finances, la ministre du Travail et le ministre de la Culture sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait le 3 décembre 2018.

**Par le Premier ministre,**  
Édouard Philippe

**Le ministre de la Culture,**  
Franck Riester

**La ministre des Solidarités et de la Santé,**  
Agnès Buzyn

**Le ministre de l'Économie et des Finances,**  
Bruno Le Maire

**La ministre du Travail,**  
Muriel Pénicaud



# LES INFORMATIONS PROFESSIONNELLES

LE FOCUS DU CPGA  
34 **LES YEUX OUVERTS**  
L'ÉVEIL ARTISTIQUE POUR TOUS

36 **LES INFOS DES GALERIES**

ASTUCES & CONSEILS  
37 **J'AI PEU DE REVENUS ARTISTIQUES,  
DOIS-JE MALGRÉ TOUT TENIR  
UNE COMPTABILITÉ ?**  
ANTINÉA GARNIER

38 **JE SUIS ÉTUDIANT,  
COMMENT DÉCLARER  
MON ACTIVITÉ ARTISTIQUE ?**  
ANTINÉA GARNIER

39 **COMMENT UTILISER  
UN CONTRAT DE DÉPÔT-VENTE ?**  
VÉRONIQUE CHAMBAUD

40 **ON EN PARLE !**

LE FOCUS DU CPGA

# LES YEUX OUVERTS L'ÉVEIL ARTISTIQUE POUR TOUS *3<sup>e</sup> édition*

*Poursuivant l'une de ses missions phares - l'ouverture de l'art contemporain au plus grand nombre et aux plus jeunes -, le Comité Professionnel des Galeries d'Art présente la 3<sup>e</sup> édition du programme Les Yeux Ouverts.*

À l'initiative de Marianne Le Métayer, directrice de la galerie Georges-Philippe et Nathalie Vallois, et de Raoul Salomon, collectionneur, le Comité Professionnel des Galeries d'Art organise des parcours d'art contemporain à destination des enfants issus du réseau d'éducation prioritaire. Une occasion unique de rencontres conviviales et instructives avec les professionnels de l'art contemporain français lors de belles balades dans les rues de Paris. Ce programme culturel s'inspire du projet Démos de la Philharmonie de Paris qui propose aux enfants issus de quartiers relevant de la politique de la ville, ou de zones rurales éloignées de la culture, d'apprendre à jouer d'un instrument. Les Yeux Ouverts propose aux enfants de développer leur curiosité artistique en les accompagnant dans la visite de musées et de galeries emblématiques de l'art moderne et contemporain.

*« Dans une période de crise tant économique que morale et sociale, il nous paraît essentiel que la société civile se mobilise aux côtés de l'État et multiplie les actions d'aide et de solidarité. Les Yeux Ouverts propose simplement d'autres alternatives, d'autres moyens d'expression. Notre objectif est d'amener ces enfants à s'inscrire à des cours d'arts plastiques, et in fine à considérer l'art et la création parmi leurs options possibles. »*

**Marianne Le Métayer**

Directrice de la galerie Georges-Philippe et Nathalie Vallois, organisatrice de l'opération



Exposition « Palettes of Shadows », galerie Thaddaeus Ropac



Entrée de la galerie Laure Roynette



Tous les mois, un focus sur une action menée par le Comité vous est proposé.

Depuis 1947, le Comité professionnel des galeries d'art représente et défend les intérêts des galeries d'art en France. En lien permanent avec ses membres, il est leur porte-parole auprès des politiques, des représentants institutionnels et des autorités administratives. Il prend part à l'élaboration des réglementations du marché de l'art et contribue à des politiques culturelles propices à l'ensemble du secteur. Il joue en premier lieu un rôle de conseil et de soutien auprès de ses adhérents.

Depuis plusieurs années, le Comité organise des événements culturels afin de favoriser une meilleure visibilité des galeries d'art et œuvre également à la promotion de la scène française à l'international.  
[www.comitedesgaleriesdart.com](http://www.comitedesgaleriesdart.com)





Exposition « Palettes of Shadows », galerie Thaddaeus Ropac

### LES YEUX OUVERTS

Partie intégrante du programme annuel du Comité Professionnel des Galeries d'Art, Les Yeux Ouverts permet à une classe de CM2 issue du champ social, en lien avec son instituteur, de découvrir les quartiers artistiques parisiens lors de trois rendez-vous annuels. Cette démarche pédagogique et culturelle est une véritable invitation à s'ouvrir à l'art contemporain et moderne et donne l'opportunité à chacun de voir ce qui se passe hors de son univers.

Des parcours uniques sont ainsi organisés dans le Marais historique, à Saint-Germain-des-Prés, Belleville... Lors de chaque sortie, la classe visite deux à quatre galeries ainsi qu'une institution incontournable du quartier choisi. Ces escapades sont enrichies par des rencontres, des interventions et des visites guidées et sont agrémentées par un déjeuner équilibré.

À l'issue de la journée, chaque élève se voit offrir un manuel illustré par un artiste contemporain afin de prolonger son expérience sur l'année et de guider son éveil artistique par le biais d'activités et de questionnaires. Pour cette 3<sup>e</sup> édition, l'artiste Winshluss a participé au projet avec deux dessins originaux.

Auteur de bande dessinée et cinéaste, Winshluss a notamment reçu avec Marjane Satrapi le prix du jury du Festival de Cannes pour *Persépolis* en 2007 ; ainsi que le Fauve d'or, prix du meilleur album au Festival d'Angoulême, en 2009.

### 1<sup>RE</sup> EXCURSION LE 13 DÉCEMBRE 2018 DANS LE QUARTIER DU MARAIS

Lors de cette première excursion, le 13 décembre 2018, les 22 élèves de la classe de CM2 de l'école primaire Alain Fournier à Noyon (Hauts-de-France) ont été invités à découvrir les galeries et institutions du Marais. Les élèves ont quitté l'école vers 8h pour la première étape du parcours : le musée Picasso. Une conférencière les a accueillis pour une visite d'1h15 de l'exposition « Picasso. Chefs-d'œuvre ! ». Après le musée, les enfants se sont dirigés vers la galerie Odile Ouizeman à la porte de laquelle les attendait l'artiste Anne-Sophie Emard pour leur présenter sa sculpture vidéo intitulée *Souche*. Cette sculpture d'image est un assemblage de cubes dont les différentes facettes s'animent. Les images poétiques d'une nature fragmentée sont alors apparues devant les yeux des enfants ébahis.

Direction ensuite la galerie Laure Roynette, pour découvrir l'exposition « I don't Like the Sea ». En compagnie de la galeriste et des deux artistes Zoé Rumeau et Émilie Bazus, les élèves se sont interrogés sur les notions de frontières et de migration. Après la présentation de l'exposition, ils ont pu manipuler la sculpture en bronze *No One Shall Separate a Child from His Mother* qui représente la main de l'artiste Zoé Rumeau et celle de sa fille. Avec beaucoup de justesse un des enfants a noté que, tel le bronze, les liens entre une mère et son enfant sont indestructibles.

Enfin, les élèves se sont rendus à quelques pas de là pour admirer les très colorées « Palettes of Shadows » de Sylvie Fleury à la galerie Thaddaeus Ropac. Les œuvres, à la frontière entre la sculpture, la peinture et le ready-made, ont appelé les enfants à remettre en question leur définition de ce qu'est une œuvre d'art.

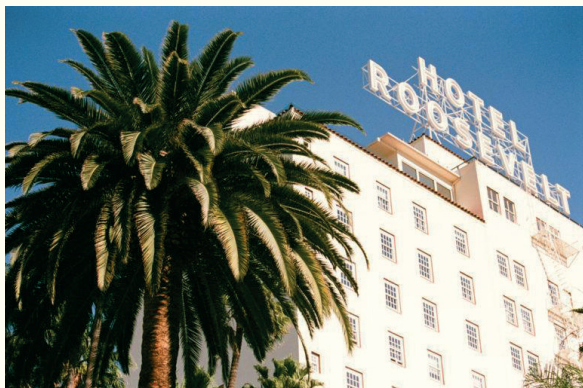
### LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS

La classe de CM2 de l'école primaire Alain Fournier de Noyon participera à d'autres visites pour ce cycle 2018-2019, avec notamment des excursions prévues au début du printemps à Saint-Germain-des-Prés, une visite de la galerie Georges-Philippe et Nathalie Vallois, et en juin dans le quartier emblématique des jeunes galeries contemporaines : Belleville. ■



Exposition « Picasso. Chefs-d'œuvre ! »

# LES INFOS DES GALERIES



## Felix LA Fair

À l'initiative du Comité professionnel des galeries d'art, un stand collectif de galeries françaises sera présent à Los Angeles au sein de la nouvelle foire américaine Felix LA Fair, qui se tiendra à l'hôtel Roosevelt du 14 au 17 février, coïncidant avec la première Frieze Los Angeles Fair. Curaté par Andrew Berardini, le stand, d'une surface de 200 m<sup>2</sup>, présentera une quinzaine d'œuvres. Une action bienvenue en faveur de la promotion de la scène française à l'international.



La prochaine édition de Paris Gallery Weekend, le temps fort de l'art moderne et contemporain à Paris au printemps initié par Marion Papillon, se tiendra les 17, 18 et 19 mai prochains. L'événement s'étire désormais sur 3 jours.

Une cinquantaine de performances, concerts, talks, conférences, rencontres avec les artistes, ateliers pour enfants, brunchs et cocktails seront programmés dans la cinquantaine de galeries parisiennes et grand-parisiennes participantes pendant tout le weekend, au sein de parcours géographiques, thématiques ou accompagnés.

Une 6<sup>e</sup> édition qui promet d'être davantage tournée vers l'international, avec l'invitation personnelle faite à des professionnels, des institutionnels et des collectionneurs étrangers et dont le programme VIP prévoit de nombreuses visites privées d'expositions dans les institutions partenaires (Mamvp, Frac IdF, Fondation Ricard, Centre Pompidou, musée de la Chasse et de la Nature, Monnaie de Paris...) et de collections (dont celle de l'Unesco).

Plus d'informations à suivre fin février une fois la programmation complète officiellement dévoilée.

## Paréidolie

La date limite de remise des dossiers de candidature pour la 6<sup>e</sup> édition de Paréidolie, salon international du dessin contemporain à Marseille, délocalisée à la Joliette en 2018 sur les pas d'Art-o-rama, est fixée au 3 mars. Le comité de sélection se réunira le 23 mars. Le salon aura lieu les 30, 31 août et 1<sup>er</sup> septembre, soit une journée de plus que l'année dernière.



© JC Lett

## Fine Arts Paris

Nouvelles dates pour Fine Arts Paris, la jeune foire célébrant les beaux-arts qui avait judicieusement choisi le Carrousel du Louvre pour accueillir les 43 exposants et les 7 000 visiteurs de sa deuxième édition. Elle aura lieu cette année du 13 au 17 novembre, à la même adresse.

# QUESTIONS

pratiques, juridiques et sociales  
LES EXPERTS VOUS RÉPONDENT



**Antinéa Garnier**  
Directrice de l'association  
La Maison des Artistes

## RÉGIME

### J'ai peu de revenus artistiques, dois-je malgré tout tenir une comptabilité ?

*Anne J. a des revenus artistiques très faibles et se demande si elle doit malgré tout tenir une comptabilité et, si oui, de quelle nature, ou si elle peut en être dispensée dans certains cas, du fait de la complexité apparente de sa tenue ?*

En débutant son activité artistique, Anne J. s'est identifiée fiscalement. Cette démarche, accomplie sur le site du CFE Urssaf, l'a obligée à faire des choix d'options fiscales dont dépendent directement ses obligations comptables. En tant qu'artiste, Anne J. dépend du régime des BNC (Bénéfices non commerciaux). Elle a alors le choix entre deux options, le régime spécial micro BNC ou le régime de la déclaration contrôlée.

Du fait de ses faibles revenus, Anne J. peut opter pour le régime spécial micro BNC, ouvert à ceux dont le chiffre d'affaires annuel hors taxe est inférieur à 70 000 €. Cette option permet l'évaluation forfaitaire

par l'administration fiscale de ses charges professionnelles par l'application d'un abattement de 34 % au montant brut de ses recettes réalisées, abattement entendu comme représentatif de l'ensemble de ses charges. Ce régime comporte des obligations comptables et déclaratives simplifiées (la tenue d'une comptabilité n'est pas obligatoire, seule la tenue d'un livre-journal des recettes l'est), ce que recherche Anne J., mais il ne représente pas forcément l'option la plus avantageuse dans son cas.

Anne J. peut également opter pour le régime de la déclaration contrôlée. Ce dernier est obligatoire si le chiffre d'affaires

annuel hors taxe dépasse le seuil de 70 000 €, sinon il reste une option. Contrairement au régime micro BNC, il tient compte des recettes et des dépenses professionnelles.

Les charges ne sont pas évaluées forfaitairement mais réellement. Les obligations comptables sont plus complexes, notamment la conservation de toutes les pièces justificatives (livre-journal des recettes et des dépenses, livre d'inventaire, grand livre, inventaire annuel ; établissement des comptes annuels en fin d'année ; factures incluant la TVA si assujetti ; déclarations des bénéfices et de la TVA si assujetti...). Anne J. devra également adhérer à une association de gestion agréée (AGA) afin de ne pas subir une majoration de sa base d'imposition de 25 % (si elle est imposable). Son coût peut par ailleurs faire partie de ses frais professionnels.

Anne J. doit prêter une attention particulière à la somme de ses dépenses professionnelles et ne pas hésiter à demander conseil à un expert-comptable spécialisé. ■

#### En savoir plus :

[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

[www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr)

[www.lamaisondesartistes.fr/site](http://www.lamaisondesartistes.fr/site)



**Antinéa Garnier**  
Directrice de l'association  
La Maison des Artistes

**DÉCLARATION**

## Je suis étudiant, comment déclarer mon activité artistique ?

*Léo M. est en 5<sup>e</sup> année aux Beaux-Arts et vient de décrocher sa première exposition. Il se pose la question de comment déclarer ses ventes, alors qu'il est encore étudiant.*

Léo M., au même titre que toute personne percevant des revenus artistiques en France, vente d'œuvre ou droits d'auteur, doit procéder à son identification fiscale et sociale et ce, même s'il est encore étudiant.

Son identification fiscale dépend du CFE Urssaf où il devra choisir entre différentes options fiscales : régime spécial micro BNC ou régime de la déclaration contrôlée, assujettissement à la TVA... et recevra ensuite son numéro Siren/Siret ainsi que son code APE (Activité principale exercée), le 90.03A pour les activités artistiques

qui relèvent de la Maison des Artistes et ce, dans un délai de trois semaines. Dès que Léo M. a entamé ses démarches auprès de l'Urssaf, il peut commencer à facturer en indiquant sur ses factures « N° MdA en cours d'attribution ».

Une fois son numéro de Siren/Siret obtenu et muni d'une première facture de vente d'œuvre ou de droits d'auteur, il peut procéder à son identification sociale sur le site du service administratif de la Maison des Artistes et remplir sa « déclaration de début d'exercice ». Suite à

l'instruction de son dossier, il recevra son numéro d'ordre dans un délai d'environ 4 à 8 semaines. Il devra par la suite, au mois d'avril de l'année suivant son identification, effectuer sa première déclaration de revenus artistiques. En tant qu'étudiant, il bénéficie dans un premier temps de la couverture sociale des étudiants, jusqu'à son affiliation à la Maison des Artistes.

Par ailleurs, Léo M. a parfaitement le droit de cumuler différentes activités : étudiante, salariée, libérale, artisanale... Il peut par exemple poursuivre ses études aux Beaux-Arts, tout en conservant un travail alimentaire salarié pour payer son loyer et commencer à vendre son travail artistique en parallèle. ■

---

**Plus d'informations :**

[www.lamaisondesartistes.fr/site](http://www.lamaisondesartistes.fr/site)  
[www.cfe.urssaf.fr/CFE\\_Declaration](http://www.cfe.urssaf.fr/CFE_Declaration)  
[www.secu-artistes-auteurs.fr](http://www.secu-artistes-auteurs.fr)

---

**L'association La Maison des Artistes propose des rendez-vous** individuels (sur place et téléphone) avec un(e) expert(e)-comptable spécialisé(e) pour vous aider dans vos démarches fiscales et comptables. Vous pouvez prendre rendez-vous depuis notre site Internet ou en appelant au 01 42 25 06 53.



**Véronique Chambaud**  
Consultante et auteur / ABS 3

CONTRAT

## Comment utiliser un contrat de dépôt-vente ?

*Annabelle F. est céramiste. Un galeriste vient de découvrir son travail et lui propose de prendre quelques-unes de ses créations en dépôt-vente. Il veut les montrer à des collectionneurs qui pourraient être intéressés à les acheter. En quoi le dépôt-vente est-il différent d'une exposition ? Quelles précautions prendre pour se protéger ?*

Les artistes souhaitent généralement réaliser une exposition, laquelle organise une relation d'affaires assez contraignante et complexe. Le dépôt-vente est un préalable commercial entre un artiste et un galeriste, le premier pas vers l'exposition. Dans le monde de l'art, toutes les solutions d'exposition et de vente existent. Annabelle doit comprendre qu'un dépôt-vente n'implique pas a priori l'exposition de ses céramiques et qu'une exposition ne permet pas toujours la vente. Tout va dépendre de l'accord passé avec le galeriste.

De fait, le dépôt-vente est une formule de diffusion très usitée. Cet accord est la réunion de deux contrats : contrat de dépôt et mandat de vente. En résumé, l'artiste déposant-mandataire remet à un tiers dépositaire-mandaté (galeriste, marchand, etc.) un nombre d'œuvres déterminé, avec mandat de les vendre,

à un prix convenu, sans forcément les exposer en public. À défaut de vente, le mandaté doit les restituer.

L'accord de dépôt-vente a pour objet de définir les conditions du dépôt et de déterminer les droits et les obligations des parties. Annabelle doit s'assurer que les clauses essentielles y figurent bien, telles que les caractéristiques des œuvres confiées au dépositaire (titre, format, technique, support, année de réalisation, prix), ainsi que les conditions de remise des œuvres et la date du dépôt, date à partir de laquelle le dépositaire est responsable de la bonne conservation des œuvres. L'accord doit aussi préciser la durée du dépôt et, vu qu'il est donné mandat de vente, les modalités de la vente et de sa rémunération. Ainsi, le mandat est-il exclusif, non exclusif ? Quelle commission prévoit-il pour le dépositaire ? Combien revient-il à l'artiste ? Quand celui-ci est-il payé en

cas de vente ? Avec ce type d'accord, l'artiste est souvent payé à la fin du dépôt, à la restitution des œuvres déposées et non vendues. Précisons toutefois qu'Annabelle a l'obligation de s'informer du sort de son dépôt. C'est à elle de vérifier si la vente de ses œuvres a été réalisée, si les conditions de vente sont bien respectées.

Plus simple que le contrat d'exposition, le dépôt-vente présente l'avantage de n'impliquer aucun frais pour l'artiste, excepté parfois les frais de transport des œuvres de l'atelier à la galerie, et d'éviter d'avoir à céder ses droits d'exploitation sur les œuvres, ni droit de représentation, ni droit de reproduction. Au terme du dépôt, les œuvres non vendues sont restituées ou bien les parties s'entendent sur la prorogation du contrat, pour en prolonger la durée. Mais cela doit faire l'objet d'un nouvel accord. À défaut, un reçu de fin de dépôt termine la relation et délie les parties de leurs obligations. ■

### En savoir plus :

lire *Contrats du monde de l'art - artiste peintre, sculpteur, plasticien*, par Véronique Chambaud (Ars vivens, ISBN 9782916613413), livre disponible en librairie et sur [arsvivens.net](http://arsvivens.net) - contact [chambaud.net](mailto:chambaud.net)



# ON EN PARLE !



■ Président du palais de Tokyo depuis 2011, Jean de Loisy est le nouveau directeur de l'École nationale supérieure des beaux-arts de Paris (ENSBA) suite au départ de Jean-Marc Bustamante en juillet.  
© Pierre-Anthony Allard



■ Quentin Bajac, à la tête du département de la photographie du MoMA depuis cinq ans, est le nouveau directeur du Jeu de paume. Il remplace Marta Gili. Il avait récemment assuré le commissariat de l'exposition « Être moderne, le MoMA à Paris » à la Fondation Louis Vuitton à Paris.  
© Peter Ross - MoMA



■ Vitalie Taittinger, présidente du Frac Champagne-Ardenne et directrice artistique et marketing de la maison de Champagne, a été élue présidente de Platform, association de regroupement des Frac, succédant à Bernard de Montferrand.  
© Platform



■ Directrice de la Maison Rouge jusqu'à sa fermeture, Paula Aisemberg a rejoint la Fondation Emerige au poste de directrice des projets artistiques et directrice déléguée de la future fondation, qui doit ouvrir en 2022 sur l'île Seguin, à Boulogne-Billancourt, en association avec Jérôme Sans, directeur artistique.  
© Celia Pernot



■ Sylvie Corréard, la conseillère technique culture et communication au cabinet du Premier ministre Édouard Philippe, a succédé à David Caméo à la tête du MAD, composé du musée des Arts décoratifs, du musée Nissim de Camondo, de l'école d'architecture et de design Camondo, d'une bibliothèque et des Ateliers du Carrousel.  
© MAD

■ Marc Schwartz est le nouveau président-directeur général de la Monnaie de Paris, l'institution regroupant le site du 11 Quai Conti et la programmation artistique menée par Camille Morineau.

■ Le curateur Vincent Honoré a été nommé directeur des programmes et des expositions du MoCo (Montpellier Contemporain) dirigé par Nicolas Bourriaud.

■ Sylvain Lizon, directeur depuis 2010 de l'école nationale d'art de Cergy, devient directeur de la Villa Arson à Nice, à la suite de Jean-Pierre Simon.

## ARTISTES



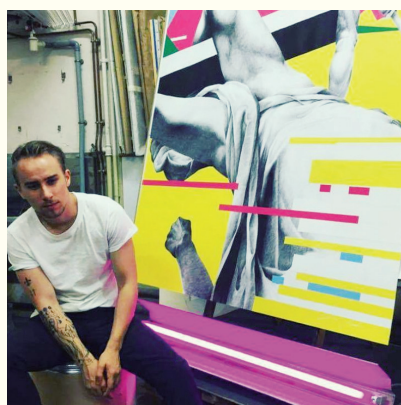
■ L'Américain Gregory Halpern est le quatrième lauréat du programme franco-américain « Immersion » de la Fondation d'entreprise Hermès dédié à la photographie contemporaine. L'artiste effectuera sa résidence en France en 2019 et présentera le projet réalisé au San Francisco Museum of Modern Art puis à la Fondation Henri Cartier-Bresson à Paris, les deux institutions partenaires du programme.  
© de l'artiste



■ Kapwani Kiwanga, artiste canadienne de moins de 40 ans installée à Paris (et représentée par la galerie Jérôme Poggi) est la lauréate du Sobey Art Award 2018, prestigieux prix d'art contemporain canadien, doté cette année de 100 000 \$ canadiens.  
© mivphotography2017



■ Jean-Michel Othoniel, Marc Barani et Bernard Desmoulin ont été élus à l'Académie des beaux-arts aux fauteuils précédemment occupés par Eugène Dodeigne (section sculpture), Claude Parent et Yves Boiret (section architecture).



■ L'artiste Joris Tissot, présenté sur le stand de la galerie Christophe Tailleur à ST-ART 2018, a reçu le prix Art de la Ville de Strasbourg. Il a été choisi parmi une dizaine d'artistes émergents présélectionnés par la direction artistique de la foire, par un jury composé d'Estelle Pietrzyk, conservatrice au musée d'Art moderne et contemporain de Strasbourg (MAMCS) et de David Cascaro, directeur de la HEAR, Haute École des arts du Rhin.  
© de l'artiste

■ Esmeralda da Costa (désignée par Tania Mouraud), Gwenola Wagon & Stéphane Degoutin (désignés par Esther Ferrer) et Véronique Joumard (désignée par Jakob + MacFarlane) sont les lauréats de l'#Oplineprize, premier prix d'art contemporain international en ligne.



■ L'artiste franco-algérien Neil Beloufa a rejoint la galerie Kamel Mennour. Une première exposition de son travail aura lieu à la galerie l'année prochaine.

■ Ismaël Joffroy Chandoutis est le lauréat du prix StudioCollector 2018. Initié par les collectionneurs Isabelle et Jean-Conrad Lemaître et doté de 5 000 €, il récompense un artiste du Fresnoy - Studio national des arts contemporains.

■ Leah Desmousseaux, étudiante à l'école des beaux-arts de Nantes, remporte la 3<sup>e</sup> édition du concours artistique sur Instagram, l'Art Students Week, initié par la critique Alexia Guggémos en 2016.

# Financement de projets culturels, *c'était mieux avant ?*

Philippe Barthélemy



***Fondateur et directeur des études de l'AEMC (Agence européenne du management culturel), enseignant à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et à l'UVSQ Paris-Saclay, Philippe Barthélemy est spécialiste du financement de projets culturels. Il nous livre ici quelques réflexions quant à l'évolution des stratégies de recherche de financements pour un porteur de projet dans le secteur des arts visuels.***

## **État des lieux**

« Cela fait plus de 25 ans que j'accompagne des structures culturelles. Je suis donc amené à voir des évolutions qui se situent davantage dans la diversification des sources de financement. Il y a 20 ans, nous étions encore dans une logique de guichet unique. Face à nous, un cofinancier public qui correspondait au secteur dans lequel nous étions positionnés, à qui nous étions quasiment "abonnés", finançait régulièrement à travers des subventions de fonctionnement. Celles-ci comprenaient le fonctionnement quotidien de la structure, mais aussi une part des actions inscrites dans sa programmation annuelle. Et puis, il y eut un vrai changement : nous sommes passés de la subvention de fonctionnement à la subvention d'action. Non pas que les subventions de fonctionnement n'existent plus, mais elles existent moins. Aujourd'hui, lorsque vous êtes une structure porteuse de projets culturels, que vous avez peu d'antériorité et pas forcément de légitimité sur un territoire, il est très difficile, voire quasiment impossible d'obtenir une subvention de fonctionnement. Les collectivités territoriales vont avoir plutôt tendance à les accorder à des structures qui sont en quelque sorte leur bras armé, leur prolongement en matière de service public.



**« Même si elle s'en défend, il ne faut pas oublier qu'une collectivité publique pense souvent sur un temps court, correspondant à celui du mandat des élus. »**

Ce passage de la subvention de fonctionnement à la subvention d'action n'est pas sans poser un certain nombre de problèmes pour les opérateurs culturels : lorsque l'on attribue une subvention de fonctionnement, on se positionne dans une logique de pérennité. Lorsqu'il s'agit d'une subvention d'action, on fragilise, on met dans une position d'événementialisation du projet culturel. Le fonctionnement, nécessaire et impératif, est celui qui permet de conceptualiser un projet, de le concevoir avant de le mettre en place. Eh bien, nous sommes désormais dans une situation qui oblige à la multiplication des actions, en essayant de dégager une marginalité au sens économique pour créer le fonctionnement. La véritable mutation est à ce niveau : auparavant, le fonctionnement permettait de créer des actions. Aujourd'hui, c'est la multiplication des actions forcées qui doit mathématiquement et économiquement permettre de créer le fonctionnement. Là réside la fragilisation potentielle des acteurs culturels.

Les collectivités publiques ne sont pas forcément sur le même temps qu'un porteur de projet. Même si elle s'en défend, il ne faut pas oublier qu'une collectivité publique pense souvent sur un temps court, correspondant à celui du mandat des élus. Si certaines structures opératrices de projets culturels n'en sont pas tellement gênées, celles qui sont liées au territoire ou à un public, dans une logique d'éducation et de citoyenneté culturelles, rencontreront des difficultés certaines. »

### **Analyse**

« Posons-nous la question : pourquoi les collectivités territoriales ont basculé de la subvention de fonctionnement à la subvention d'action ?

1/ Le problème économique : les collectivités publiques disposent de moins de moyens. C'est une certitude. Une subvention est une dépense publique reposant sur des recettes fiscales. Or, quand vous subissez une baisse ou un fléchage différent des recettes fiscales, votre capacité en dépenses publiques est proportionnellement réduite. C'est un phénomène terriblement mathématique et économique du fait de notre situation économique générale.

2/ Les collectivités locales auront beaucoup de mal à l'avouer mais il est plus confortable d'attribuer une subvention d'action que d'accorder une subvention de fonctionnement. Il y a d'abord un phénomène de démultiplication de la subvention de fonctionnement dans la distribution de subventions d'action. Prenons un exemple : une collectivité qui accordait une subvention de fonctionnement de 100 000 € à une seule et même structure, la distribue désormais plus volontiers en quatre subventions d'action de 25 000 €. Auparavant, elle ne touchait qu'une seule structure pérenne. Ce phénomène démultiplicateur va lui permettre d'en toucher davantage et de manière ponctuelle. Politiquement, la collectivité pourra avancer

qu'avec la même recette fiscale, voire même inférieure, elle soutient plus d'initiatives. Il ne faut pas oublier que nous sommes de plus en plus dans une logique de segmentation des publics. Les collectivités s'adressent à telle ou telle catégorie, plutôt qu'au public dans sa globalité. »

### **À tous les étages**

« Émerge alors un autre problème : les structures qui se voient attribuer des subventions d'action sont elles-mêmes contraintes d'aller chercher ailleurs d'autres subventions d'action. Il est loin le temps béni où nous n'avions qu'un seul interlocuteur ! Une subvention d'action attribuée par une seule collectivité n'est pas suffisante à elle seule. Un porteur de projet se voit obligé de solliciter tous les échelons des collectivités publiques, ce qui participe au phénomène que nous constatons tous : celui du cofinancement multiple. Nous n'avons plus un seul subventionneur, mais au minimum deux. Cela entraîne une fragmentation budgétaire et, de fait, une plus grande fragilité des porteurs de projet en cas de rejet de l'un des cofinanceurs. Aussi, les opérateurs de projets doivent se mettre au niveau de leurs interlocuteurs. Les collectivités publiques qui peuvent potentiellement subventionner un projet ont des missions et des compétences différentes et s'intéresseront à celui-ci pour des raisons différentes. Il faut alors le présenter en fonction des prismes d'intérêt des partenaires potentiels, ce qui se traduit par du travail supplémentaire pour les porteurs ou les administrateurs de projet. »

### **Recettes d'exploitation**

« Il y a une véritable évolution structurelle, mais aussi financière. Dans les lignes de financement, les collectivités publiques affichent souvent une exigence contractuelle demandant aux porteurs de projet de dégager des recettes d'exploitation. Dans nos métiers, elles relèvent de deux catégories : la recette d'exploitation culturelle, c'est-à-dire la billetterie ; la recette d'exploitation commerciale, ce que j'appelle les "produits environnants", c'est-à-dire tout ce que le public va consommer à l'occasion de sa venue sur une manifestation. Nous sommes donc contraints d'avoir une politique de recettes d'exploitation. Mais celle-ci n'est pas applicable avec les mêmes résultats à tous les types de projets, tels qu'une exposition d'art contemporain par exemple. »

### **Subvention en nature**

« La loi ESS (Économie sociale et solidaire) de Benoît Hamon du 31 juillet 2014 est très intéressante pour les arts visuels, dans sa reconnaissance de la "subvention en nature". Celle-ci consiste en la valorisation économique de la mise à disposition par une collectivité d'un

**« On sait bien, malheureusement, que les lois ne précèdent jamais les problèmes, elles ne font que les constater et les accompagner. »**

local, de personnel, d'un véhicule, de matériel scénique ou muséographique... Longtemps, nous étions dans une incertitude quant à la valorisation de ce type de subventions d'un point de vue budgétaire.

Cette loi qui a permis la monétarisation de la subvention en nature est intéressante à deux niveaux : d'une part, en tant que porteurs de projet, nous savons désormais qu'une subvention en nature est une subvention. D'autre part, elle est révélatrice et symptomatique de notre époque. Si une loi a semblé nécessaire pour officialiser la financiarisation de la subvention en nature, cela en dit long sur son importance croissante. Les collectivités publiques vont avoir de plus en plus tendance à subventionner en nature plutôt que financièrement. Si un porteur place dans la section des dépenses de son budget la location d'un véhicule, une collectivité a deux options : soit elle verse une partie de la somme arrêtée par un devis – c'est la subvention financière, qui coûte donc à la collectivité –, soit elle met un véhicule de la collectivité à disposition. Le coût sera alors moindre car le véhicule est acheté et déjà amorti, ce qui signifie donc que la valeur n'est pas égale à celle qui aurait été nécessaire à la location, elle est inférieure.

Les collectivités ayant des difficultés à donner de l'argent s'inscrivent de plus en plus dans cette mode de mutualisation des outils. Mais c'est aussi pour elles un outil d'optimisation d'un investissement. Si la loi a reconnu cette situation de fait par l'augmentation des subventions en nature, c'est aussi parce qu'il y a moins de ressources en matière de subventions pécuniaires.

Si une collectivité ne peut intervenir financièrement dans un projet, cela sous-entend qu'elle ne peut intervenir sur son territoire, ni être présente en termes de communication. Si elle aide matériellement et que ce matériel est reconnu au même titre qu'une autre subvention, cela lui permet de peser, d'être présente, d'être actrice, d'avoir une visibilité sur une manifestation. La loi de Benoît Hamon est à la fois très positive et très bien pensée, mais elle est surtout révélatrice d'un moment. On sait bien, malheureusement, que les lois ne précèdent jamais les problèmes, elles ne font que les constater et les accompagner. »

### **L'Europe, la panacée ?**

« Même si, en France aujourd'hui, nous avons des soucis et des interrogations quant aux subventions, par rapport à ce que nous avons connu, il y a bon nombre d'opérateurs culturels des autres États membres européens pour lesquels la seule source de subventions provient de l'Union européenne. L'Union européenne a deux outils de financement culturel.

1/ Les fonds structurels. Le FEDER (Fonds européen

de développement des régions) peut être une source de financement pour un projet local porté par un opérateur culturel local, pour un projet 100 % français. Ils sont gérés par des collectivités publiques françaises par délégation de l'Union européenne.

2/ Les fonds ponctuels, strictement fléchés « culture », relevant du Programme-cadre de l'Union européenne. Ils ne concernent pas de projets locaux, mais par définition des projets européens. Et ce n'est pas en ajoutant l'adjectif « européen » à un projet qu'il va le devenir !

Trois critères fondamentaux sont à réunir : 1/ Le projet ne doit pas présenter une thématique qui ne toucherait qu'une population au niveau local. Il doit toucher une majorité des peuples des États membres. C'est le point majeur. Sans quoi, l'Union européenne opposera le principe de subsidiarité, selon lequel ce qui est local n'est pas forcément européen, et conseillera de s'adresser aux collectivités locales.

2/ Le projet doit être porté par un groupement, une assemblée, associant des structures culturelles issues de plusieurs pays éligibles au Programme-cadre de l'Union européenne, nécessitant donc un partenariat transnational qui ne soit pas symbolique. Il faut être dans une logique de « coproduction culturelle ».

3/ La diffusion, qui ne doit pas s'arrêter à un seul pays mais s'étendre à d'autres États membres ou éligibles, non pas dans une logique d'itinérance, mais plutôt de miroirs.

4/ La philosophie du projet, de loin l'élément le plus important. On raille souvent l'Union européenne mais elle est une collectivité publique à mémoire. Elle se souvient pourquoi elle a été mise en place : pour qu'il n'y ait plus jamais de guerre en Europe. Lorsqu'elle favorise la culture, cela doit s'inscrire dans cette philosophie. Le principe de subsidiarité n'est pas de favoriser des projets locaux mais des projets marqués par une globalité européenne, qui soulignent les choses en commun entre les peuples d'Europe et les différences, qui sont en fait une richesse et qui nous unissent. C'est une logique cohérente et louable.

À la question : quelle est la part des financements européens dans un projet français ? Je répondrais par une autre question : quelle est la place d'un financement européen dans un projet européen ? Les porteurs de projet sélectionnés par l'Union européenne ont la chance de travailler avec d'autres professionnels, de se confronter à des cultures et des modes de travail différents, de remettre en question leurs propres pratiques. Et puis l'Union européenne ne met pas dans des cases, contrairement aux subventionneurs français qui segmentent d'un côté les arts visuels et plastiques, de l'autre, le patrimoine ou le spectacle vivant. L'UE exige qu'un projet présente un caractère multisectoriel – ce que l'on traduirait chez nous par transdisciplinaire –, et que cela réponde à de vraies

**« Ce qui me gêne le plus, ce sont les gens qui n'ont aucun objectif derrière la culture, et quand le produit culturel n'est considéré que comme un élément d'animation, d'attractivité, parfaitement résumé par le mot américain *entertainment*. »**

préoccupations en matière de démocratie culturelle, dont le but premier devrait être d'amener les gens vers des pratiques qu'ils ne connaissent pas. Or, le meilleur moyen – et c'est la vision de l'Union européenne – est la multiplication des entrées par des modes de médiation divers et multiples, à partir d'une thématique commune. »

### En pratique

« Les financements européens sont très séduisants pour des porteurs de projet, mais ils font peur. Car il y a d'abord un schéma de pensée à comprendre. Les porteurs de projet en France sont souvent gênés par le caractère formel. La technique s'apprend et il est possible de se faire accompagner. Il faut être extrêmement rigoureux lorsque l'on sollicite l'Union européenne. Au-delà du dossier à remplir, il y a des cadres dans lesquels il faut s'inscrire. Nous sommes dans une véritable logique de concours, il y a donc un nombre d'enveloppes limité au regard du nombre de postulants. Il est donc nécessaire de se distinguer. J'estime de 12 à 18 mois de travail pour penser et monter correctement un projet européen. Il faut à la fois trouver des partenaires à l'étranger mais aussi une valeur ajoutée à ce partenariat, dans une logique de complémentarité. Un projet européen doit être porté par une philosophie. L'Union européenne attend des retours en lien à celle-ci, à sa politique et à son positionnement en tant qu'entité ayant un message à délivrer, qui ne se fasse pas à travers la tenue d'un simple événement. Je regrette que nous soyons souvent face à des collectivités publiques qui oublient parfois la philosophie qui sous-tend la mise en place de tout projet culturel : un objectif d'éducation, d'amélioration, d'élévation de l'individu au sein de la société. Ce qui me gêne le plus, ce sont les gens qui n'ont aucun objectif derrière la culture, et quand le produit culturel n'est considéré que comme un élément d'animation, d'attractivité, parfaitement résumé par le mot américain *entertainment*. »

### Messie mécénat ?

« La seule solution pour pallier les difficultés économiques que rencontre un opérateur culturel repose sur une diversification forcée des préfinancements que l'on a sollicités avant la mise en place de son projet. En France, ce sont essentiellement les subventions. Mais aujourd'hui, le mécénat prend une part importante. Il n'est pas une nouvelle source de financement, les lois de MM. Lang et Aillagon datant respectivement de 1987 et 2003. En réalité, lorsque l'on recourt au mécénat aujourd'hui, ce n'est pas pour disposer de plus d'argent qu'avant, mais pour essayer d'en avoir autant. Il est un moyen de rééquilibrage. D'ailleurs, cela n'est pas le fruit du hasard. D'un point de vue chronologique, vous observez une concordance

troublante entre les étapes des lois de décentralisation et celles concernant le mécénat. Nous sommes dans une situation où l'État se désengage. Les lois incitatives de 1987 et 2003 permettent à une entreprise ou aux personnes physiques de soutenir des domaines d'intérêt général. L'expression "intérêt général" n'est que la version associative de "service public". Il faut être clair : lorsque l'État a décidé de se retirer, la nature détestant le vide et encore plus dans le domaine budgétaire, cela a favorisé l'émergence de nouveaux financeurs : les mécènes. On a tendance à opposer le mécénat qui relève du financement privé à la subvention publique, mais ils sont complémentaires et concomitants. Car, en France et dans toute l'Union européenne, les règles sont les mêmes : une subvention ne peut pas être égale à la totalité des besoins exprimés d'une action. Ce qui signifie donc que nous avons obligatoirement besoin d'un apport. Cela peut paraître surprenant et contre-nature alors que la chose est au contraire très logique : le mécénat peut constituer le levier permettant d'aller chercher une subvention, car il va constituer l'apport indispensable.

Voilà le paysage dans lequel nous nous trouvons aujourd'hui. Je ne dirais pas qu'il y a moins d'argent, mais que les moyens sont distribués différemment et qu'il existe de nouveaux acteurs avec de nouveaux équilibres. » ■

### Publications de Philippe Barthélemy

- Valoriser et animer le patrimoine de proximité - Guide méthodologique, nov. 2018 - Collection Dossiers d'experts, Territorial Éditions.
- Mécénat culturel, parrainage et crowdfunding (2<sup>e</sup> édition), juin 2018 - Collection Dossiers d'experts, Territorial Éditions.
- Financer son projet culturel (4<sup>e</sup> édition), sept. 2018 - Collection Dossiers d'experts, Territorial Éditions.
- Mobiliser le mécénat culturel. Collection Dossiers d'experts, Territorial Éditions.
- Contributions à diriger un service des affaires culturelles, Collection Les Classeurs de la Lettre du cadre territorial, Territorial Éditions.
- « Le Programme-cadre Culture 2007-2013 »
- « Le mécénat culturel et les collectivités territoriales »
- « Les acteurs du mécénat »
- « Le Programme Europe Créative 2014-2020 »



# LES OPPORTUNITÉS DÉCRYPTÉES



Rika Tanaka, *Gâtées*, 2017-2018. Maïs desséché,  
feuille d'or et d'argent, plâtre, dimensions variables.



**PRIX**

**CONCOURS**

**ACQUISITIONS**

**APPELS À PROJETS**



Plus d'opportunités  
sur [www.bnn-mapra-art.org](http://www.bnn-mapra-art.org).

Le Bloc-Notes Numérique édité par la  
Maison des Arts Plastiques et Visuels  
Auvergne Rhône-Alpes (MAPRAA) recense  
en permanence environ 400 opportunités.

Médium :  
Vidéo

Date limite :  
31 janv. 2019

Dotation : 2000 € (du 1<sup>er</sup> octobre au 30 nov. 2019) + 500 € (frais de matériel et divers)  
+ hébergement en pension complète, à partager avec un résident + atelier de 35 m<sup>2</sup>

# Résidence de création vidéo

DOMAINE DU TOURNEFOU,  
AIX-VILLEMAUR-PÂLIS

LES INFOS ART INSIDER : La 1<sup>re</sup> édition de cette résidence portée par le Domaine de Tournefou et le musée Camille-Claudel s'adresse à un(e) artiste vidéaste qui proposera la création d'une œuvre originale, dont il ou elle devra décrire le contenu dans un pré-projet intégré à sa candidature. La qualité et l'originalité du projet énoncé seront les critères principaux du comité de sélection. Le thème de la vidéo « devra porter sur le musée Camille-Claudel, selon plusieurs orientations possibles, l'artiste décidera de son intégration dans sa création comme il ou elle le souhaite, mais il faut que l'œuvre montre que le musée existe, notamment à travers le parcours autour des œuvres de Camille Claudel, tout en établissant une relation avec l'art d'aujourd'hui », explique Blandine Guyot, chargée de mission pour les résidences d'artistes du Domaine du Tournefou.

« Intégrer les spécificités d'un musée tout en parlant de l'art d'aujourd'hui. »

Considérant l'organisation de rendez-vous publics dans le temps de la résidence afin de présenter son travail, un(e) candidate habitué(e) à la médiation pourra valoriser ces types d'expériences dans sa candidature. Attention : il est également à noter que l'artiste devra amener son matériel personnel pour la réalisation et le montage de son projet, car aucun équipement n'est à disposition sur place.



Domaine du Tournefou. DR : P. Brame

Profil visé :

Artiste vidéaste émergent(e) ou confirmé(e). Maîtrise de la langue française obligatoire

Extrait du communiqué :

Cette résidence est destinée à un artiste vidéaste qui devra proposer un travail de création original associant la création

contemporaine à l'histoire de l'art du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle. Il devra mettre en lumière les champs de la création et établir un parallèle entre les artistes d'hier et ceux d'aujourd'hui, entre les collections du musée et la création artistique contemporaine.

Date limite :  
10 mars 2019

Médium :  
Tous

Dotation : 4 500 € (pour 8 à 14 semaines, de mai à septembre 2019)  
+ atelier-logement + véhicule

# Prix/résidence en région Bourgogne - Franche-Comté

FONDATION CHRISTIAN & YVONNE ZERVOS, VÉZELAY

LES INFOS ART INSIDER : Depuis 2007, la Fondation Christian & Yvonne Zervos propose un prix décerné tous les deux ans et financé par la région Bourgogne - Franche-Comté. Récompensant un(e) artiste plasticien(ne), il donne accès à une résidence et une exposition. Le jury, constitué de professionnels de l'art contemporain (collectionneur, commissaire, artiste, conservateur de musée, directeur de galerie, chargé(e) de mission art contemporain du conseil régional de Bourgogne Franche-Comté), jugera du parcours de l'artiste et de la pertinence de son projet de résidence. Quant aux techniques, « nous n'avons pas de fléchage particulier concernant les médias convoqués. Toutes les disciplines ont été représentées à travers les différents lauréats. C'est extrêmement ouvert », explique Jacques Py, critique d'art et membre de l'association « Fondation

## « Un prix extrêmement ouvert. »

Christian & Yvonne Zervos ». « La dernière lauréate, Charlotte Vitaioli, pratiquait aussi bien le film que la photographie, la tapisserie, la céramique ou encore la peinture. Autrement dit, c'est une artiste multimédia, à l'image des artistes aujourd'hui. Même s'il est assez compliqué de résumer les débats qui ont précédé sa sélection, elle correspondait à cette tendance actuelle dans la polyvalence des expressions, ayant recours à des références picturales anglaises du XIX<sup>e</sup> siècle, autant que dans la peinture figurative comme celle d'Alex Katz. Elle nous a semblé représentative d'un mouvement, de quelque chose qui s'engage à l'heure actuelle », confie Jacques Py.

Par ailleurs, il est à noter qu'un dossier envoyé dans une autre langue que le français ne sera pas étudié.



*Nymphéas*, 2018, laine et mousse. Crédit photo : Vincent Malassis

Extrait du communiqué : Le « prix Zervos – Bourgogne - Franche-Comté » est organisé tous les deux ans par l'association « Fondation Christian & Yvonne Zervos » à Vézelay. Il est décerné par un jury indépendant à un(e) artiste plasticien(ne).

Ex-lauréats : Claire-Lise Petitjean, Vincent Mauger, Annelise Ragno, Gabriel Desplanque, Emmanuel Rivière, Charlotte Vitaioli

Profil visé : Artiste tous âges, toutes nationalités.  
Maîtrise de la langue française demandée

Dotation :  
1 000 €

Date limite :  
25 février 2019

Médium : Sculpture, dessin, photographie, arts numériques

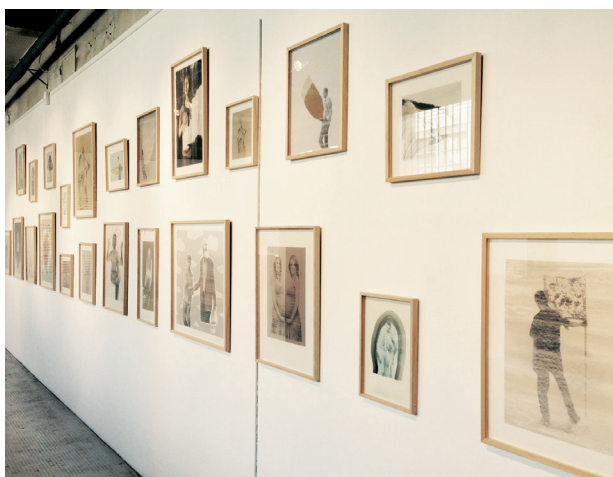
# Une œuvre sur le thème de l'hybridation animale

LE SILO U1, CHÂTEAU-THIERRY

LES INFOS ART INSIDER : Après une série d'expositions autour de la couleur, le Silo U1 recherche des artistes traitant la thématique du bestiaire. « La relation de l'homme et de l'animal est une thématique qui soulève de nombreuses questions et enjeux, notamment scientifiques, philosophiques et éthiques. Ce premier volet portera sur l'hybridation des mammifères, mais elle peut relever d'une hybridation animal/humain », explique Thyphaine Granger, chargée des projets culturels de la Ville de Château-Thierry. « Parmi les candidatures déjà reçues, se dessine le contenu que nous recherchons : il s'agira plutôt de pièces en volume, faisant intervenir des éléments réalistes, comme la taxidermie par exemple. Nous ne retiendrons pas les propositions qui relèveront d'un lien peu réaliste dans le traitement de la question animale, à l'image de cet artiste qui nous a proposé un animal tout droit sorti de son imaginaire », poursuit-elle.

**« Le rapport au réel doit être très présent pour retenir notre attention. »**

La production d'œuvres n'étant pas prise en charge, l'artiste proposera des œuvres existantes, dont l'accrochage pourra être simulé (des images des différentes salles du Silo peuvent être envoyées sur demande auprès de Thyphaine Granger). « Le Silo est un lieu atypique, il s'agit d'une ancienne friche industrielle. Il y a quatre salles totalement différentes et très grandes. Lorsque nous étudions les candidatures, nous sommes assez friands de croquis imaginant l'installation et l'emprise dans une salle. Le lieu a besoin d'amplitude, d'œuvres d'une certaine dimension, qui ont une présence dans les pièces, notamment la salle que l'on appelle "cathédrale" qui possède un plafond de 14 m de haut. Un(e) candidat(e) peut y imaginer des installations en volume, jouer avec la hauteur », conseille la chargée des projets culturels.



Œuvre de Jean-Michel Pradel-Fraysse. Crédit Photo : David Rase

Exposition Jean-Michel Hannecart. Crédit : Le Silo U1

Profil visé :  
Artiste émergent(e) ou confirmé(e), toutes nationalités

Extrait du communiqué :  
Cet appel à participation s'adresse aux artistes professionnels résidant en France ou à l'étranger. Les plasticiens proposent

une ou plusieurs œuvres issues de leur travail autour de la thématique du bestiaire. La question de l'hybridation sera au cœur de l'exposition 2019. Les œuvres retenues seront celles proposant des représentations visuelles (plastique ou numérique) de mammifères hybrides.



Date limite :  
15 mars 2019

Médium :  
Tous

Dotation : 1 500 € TTC pour six à huit semaines de résidence  
(honoraires + transport retour des œuvres) + 1 500 € max. (production)  
+ hébergement + atelier + 150 € la demi-journée pour interventions publiques

# Résidence de création en Bretagne

L'APARTÉ/MONTFORT COMMUNAUTÉ, TRÉMELIN

LES INFOS ART INSIDER : Depuis 2010, L'Aperté, lieu d'art contemporain situé à 40 km de Rennes, propose des résidences de création à destination d'artistes plasticiens dont le but est la création d'une œuvre ou plusieurs œuvres originales. « Nous sélectionnerons avant tout des artistes dont l'investissement pendant la résidence sera total. Le temps de présence sur place est important dans le contexte de territoire rural qui est le nôtre, le but étant de rendre l'artiste accessible », précise Sophie Marrey, chargée de médiation et communication. Pour ce faire, des temps d'échanges à destination de scolaires et du grand public sont planifiés. Un(e) candidat(e) qui proposera des pistes de médiation dans sa candidature retiendra davantage l'attention. « Ces temps d'échanges peuvent prendre plusieurs formes : un atelier à destination des familles ou la présentation du off de la création, à l'image des résidents Julie Bonnaud et Fabien Leplae, qui ont par exemple montré le temps d'une journée le fonctionnement de leur machine à dessiner. C'est un vrai plus, car nous avons envie de désacraliser la création et de montrer que les artistes sont des travailleurs comme les autres », souligne-t-elle.

## « Montrer un investissement total pendant la résidence. »

Quant aux médiums, ils seront tous pris en compte : « Le but pour nous est de varier les médiums sur toute l'année afin de montrer une palette assez large des pratiques contemporaines. Depuis quelques années, il est vrai que nous nous tournons beaucoup vers le dessin et la peinture, mais à travers de nouvelles formes d'expression, plus décomplexées, vers un renouvellement des techniques traditionnelles », conclut la chargée de médiation et communication.



Paul Duncombe, *Umwelt* (prototype), 2017. Paysage sonore subaquatique. Eau, sédiments, plantes aquatiques et invertébrés de l'étang de Trémelin. Cuves en verre, interface audionumérique, microcontrôleurs, dispositif d'éclairage LED, pompes et filtration. Installation de L162 x P45 x H180 cm.

Rika Tanaka, *Gâtées*, 2017-2018. Mais desséché, feuille d'or et d'argent, plâtre, dimensions variables.

Profil visé :  
Artiste émergent(e) ou confirmé(e), qui devra être véhiculé(e)

Extrait du communiqué : Lieu de résidence et d'exposition, L'Aperté permet aux artistes d'y poursuivre leurs recherches

et d'y proposer des projets d'exposition originaux qui peuvent donner lieu à une édition. L'Aperté propose quatre temps de résidence de six à huit semaines, et développe un programme de médiation autour de chaque exposition.

# L'AGENDA

## des appels à projets, colloques, formations et événements à venir

envoyez-nous vos programmes et infos  
à l'attention des acteurs de l'art à : [redaction@artinsider.fr](mailto:redaction@artinsider.fr)

### Europe

#### PRIX

#### Prix Anna-Morettini 2019

Paris / Florence

Le prix Anna-Morettini est décerné par un jury de personnalités du monde de l'art et de la culture, afin de distinguer le travail d'un artiste dont l'œuvre témoigne d'une véritable recherche et d'un regard sur Florence, la Renaissance florentine et les interrogations que l'on peut retrouver dans l'art contemporain. Conditions :

- Avoir un lien intellectuel et artistique fort avec la ville de Florence, qui propose une interprétation, une œuvre ou un regard sur un thème de la Renaissance Florentine vus avec un prisme contemporain ;
- Les candidats devront être présentés par une ou plusieurs galeries ou avoir exposé au moins une fois leur travail dans les locaux d'une institution culturelle ;
- Le lauréat recevra un prix de 20 000 € et son travail sera exposé à Paris ou à Florence ;
- Le lauréat s'engage à adhérer pour quatre ans minimum après la remise du prix à l'association Anna Morettini ;
- Le lauréat s'engage à réaliser l'œuvre dans l'année qui suit l'obtention du prix et à informer du calendrier des différentes étapes de réalisation.

► **Date limite de candidature: 01/04/2019**

Contact & infos :  
[contact@prixannamorettini.com](mailto:contact@prixannamorettini.com)  
[www.prixannamorettini.com](http://www.prixannamorettini.com)

#### RÉSIDENCE

#### Programme international de résidence curatoriale à Barcelone

Barcelone

SAC - Sant Andreu Contemporani / Barcelone est un programme de résidence dédiée aux curateurs internationaux à Barcelone, en collaboration avec Fabra i Coats - Fàbrica de Creació et l'Institut Ramon Llull. Une partie du programme comprend l'appel à candidature pour un curateur international qui prendra part au jury du Miquel Casablanca Prize for the Visual Arts en 2019, puis qui développera un projet curatorial avec des artistes catalans sélectionnés à partir de l'appel à participation du prix. L'appel à résidence comprend les honoraires pour la participation au jury international, pour la production de l'exposition, l'hébergement et le transport (1 700 + 2 000 €).

► **Date limite de candidature: 10/01/2019**

Plus d'infos sur :  
<http://santandreucontemporani.org>

### France entière

#### APPEL À CANDIDATURE

#### Appel à films, sélection 2019, la collection d'Ana D.

La collection d'Ana D. est une association intermédiaire entre les artistes, les diffuseurs et les publics. Elle s'appuie sur une collection de vidéos basée sur un programme esthétique qui interroge la place de l'architecture dans les productions artistiques contemporaines. Elle se veut ouverte à toutes les dimensions de ce que l'art découvre et/ou recouvre de l'architecture. Sujet ou moyen privilégié, la dimension architecturale impacte la forme visuelle et/ou sonore, la possible narration, le regard et les émotions : dans sa relation au corps, à l'habitat, à la mémoire, à la géographie, à l'espace mental. Toutes les vidéos sont et restent propriété de l'artiste qui met à disposition son travail pour un temps déterminé. Cette collection repose sur l'envie qu'ont les artistes de donner à leur travail une dimension exploratoire, le placer en rapport avec d'autres propositions autour d'un même champ d'intérêt.

► **Date limite de candidature: 31/01/2019**

Contact & infos :  
[collectionanad@gmail.com](mailto:collectionanad@gmail.com)  
[www.collectiond-ana-d.blogspot.com](http://www.collectiond-ana-d.blogspot.com)



La Maison des Artistes assure simultanément la gestion du régime obligatoire des artistes des arts visuels, et propose à travers son association un ensemble de services spécialisés, d'avantages tarifaires et de solutions professionnelles.

[www.lamaisondesartistes.fr](http://www.lamaisondesartistes.fr)

# Auvergne- Rhône-Alpes

## CONFÉRENCE

### L'art, quels effets sur le cerveau ?

Lyon

Par Suliann Ben Hamed, directrice de recherche CNRS, université Lyon 1, et Muriel Charrière, médiatrice culturelle, musée des Beaux-Arts de Lyon. Conférence mercredi 3 avril 2019 à 18h30.

► **Date limite d'inscription : 03/04/2019**

Musée des Beaux-Arts de Lyon.

## APPEL À CANDIDATURE

### Appel à candidature jeune création : art / paysagisme / architecture / design / communication

Annecy

*Étudiants en fin de cursus, ou diplômés depuis moins de 2 ans maximum*

Fort de l'expérience de l'édition 2018, ANNECY PAYSAGES souhaite, pour sa 4<sup>e</sup> édition, continuer à encourager et soutenir la création émergente et lance à nouveau un appel à projet pour la création et la réalisation d'une installation artistique ou paysagère dans l'espace public. L'appel à candidature s'adresse aux étudiants des écoles d'art, d'architecture, de paysage, de design dans leurs deux dernières années de cursus, et aux jeunes diplômés ayant obtenu leur diplôme au maximum depuis 2 ans. Les candidatures peuvent être individuelles ou collectives. Le ou les projets retenus recevront un soutien financier et technique pour leurs réalisations. Le projet devra prendre place soit dans les espaces verts (parcs, squares et jardins), soit dans les espaces urbains (places et rues), soit dans ou autour d'espaces fluviaux (canal du Thiou et lac). Le projet ne doit pas obligatoirement être rattaché à un site spécifique de la ville.

► **Date limite de candidature : 13/01/2019**

Contact : Muriel Sautour, coordinatrice  
+33 (0) 4 50 33 44 01  
appel.projets.annecypaysages@gmail.com  
www.annecy-paysages.com/installations/  
appel-a-candidature-jeune-creation-37.html

## APPEL À CANDIDATURE

### Experimenta 2020 / salon arts-sciences-technologies Grenoble

Dans le cadre d'EXPERIMENTA, la biennale Arts Sciences 2020, l'atelier Arts Sciences (plateforme de recherche commune au CEA et à l'Hexagone Scène nationale Arts Sciences) lance un appel à candidature pour EXPERIMENTA, le salon qui se tiendra à Grenoble du 11 au 15 février 2020.

Les projets doivent faire l'objet d'une collaboration entre un ou plusieurs artistes et un ou plusieurs scientifiques et/ou technologues. Les projets proposés doivent présenter une innovation artistique, scientifique et/ou technologique. Ils peuvent être de natures très différentes : installation artistique, œuvre interactive, œuvre immersive, dispositif de réalité augmentée, prototype technologique, dispositif scénographique, démo, performance courte...

Tout artiste est éligible, quel que soit son statut ou sa situation professionnelle, dans le domaine du spectacle vivant ou toute autre discipline artistique, dans la mesure où le projet proposé implique un scientifique

EXPERIMENTA ; le salon peut prendre en charge les transports (sur la base d'un billet A/R SNCF 2<sup>e</sup> classe, domicile-Grenoble), repas et hébergement pour 2 personnes par projet.

► **Date limite de candidature : 11/01/2019**

Contact & infos :  
Léa Deshusses, chef de projet  
Experimenta lea.deshusses@theatre-hexagone.eu  
04 38 78 19 59 – 04 28 70 17 45  
www.atelier-arts-sciences.eu  
www.experimenta.fr

## APPEL À CANDIDATURE

### Les Apartés - rencontres artistiques éphémères 2019 Saint-Jorioz

Les Apartés, ce sont des rencontres artistiques éphémères dans un lieu privé devenu public pour l'événement. Le projet « Les Apartés » part, entre autre, de la volonté de « casser » les conformismes souvent liés aux événements artistiques. Créer un événement d'apparence informelle afin de faire naître d'autres rencontres entre les artistes et le public, entre artistes et artistes, entre public et public. Un événement ouvert à tous les arts.

► **Date limite de candidature : 15/01/2019**

Contact & infos :  
contact@lesapartes.fr  
www.lesapartes.fr

## APPEL À CANDIDATURE

### Réalisation d'une œuvre éphémère sur la place Guichard, Lyon 3<sup>e</sup>

Lyon

Le conseil de quartier de la mairie du 3<sup>e</sup> arrondissement de la Ville de Lyon a participé à la concertation préparatoire à la requalification de la promenade Moncey

– 1,5 km entre la place du Pont et les Halles Bocuse –, requalification qui doit se dérouler en plusieurs phases d'ici 2020. Il est envisagé de poursuivre ce projet grâce à l'implantation d'une œuvre éphémère sur la promenade Moncey, place Guichard, avec l'ambition de valoriser les jeunes artistes en partenariat avec la Biennale d'art contemporain hors les murs qui se déroulera de septembre 2019 à janvier 2020. Le thème retenu est « La nature dans la ville » – rémunération de 3 000 € + frais de production à définir en fonction du projet dans la limite de 10 000 €.

► **Date limite de candidature : 15/01/2019**

Contact & infos : Marie Raynal  
marie\_raynal@yahoo.fr  
mairie3.lyon.fr

# Bretagne

## FORMATION

### Techniques de la sérigraphie Rennes

Formations professionnelles continues - École européenne supérieure d'art de Bretagne. L'EESAB propose une offre de formation professionnelle continue à destination des artistes, professionnels de l'art, enseignants et animateurs pour acquérir ou perfectionner des connaissances et compétences dans le domaine de la pratique artistique et de l'environnement culturel. Des formations courtes (2 à 5 jours) pendant les vacances scolaires sur des savoir-faire et compétences techniques, informatiques, de design et d'art.

Techniques de la sérigraphie –  
Rennes, 17-18-19 avril 2019.

Plus d'infos en ligne sur  
le site de l'EESAB

www.eesab.fr/eesab/offre-de-formations  
Frédérique Calvez  
Chargée de développement / Mission  
formation continue  
06 85 27 22 62 / frederique.calvez@eesab.fr

### FORMATION

#### Techniques de l'aquarelle

Quimper

Formations professionnelles continues - École européenne supérieure d'art de Bretagne. L'EESAB propose une offre de formation professionnelle continue à destination des artistes, professionnels de l'art, enseignants et animateurs pour acquérir ou perfectionner des connaissances et compétences dans le domaine de la pratique artistique et de l'environnement culturel. Des formations courtes (2 à 5 jours) pendant les vacances scolaires sur des savoir-faire et compétences techniques, informatiques, de design et d'art.

Peinture-texture / la technique de l'aquarelle - Quimper, 8-9-10 avril 2019

Plus d'infos en ligne sur le site de l'EESAB

[www.eesab.fr/eesab/offre-de-formationen](http://www.eesab.fr/eesab/offre-de-formationen)  
Frédérique Calvez  
Chargée de développement / Mission formation continue  
06 85 27 22 62 / frederique.calvez@eesab.fr

### FORMATION

#### Design 3D

Brest

Formations professionnelles continues - École européenne supérieure d'art de Bretagne. L'EESAB propose une offre de formation professionnelle continue à destination des artistes, professionnels de l'art, enseignants et animateurs pour acquérir ou perfectionner des connaissances et compétences dans le domaine de la pratique artistique et de l'environnement culturel. Des formations courtes (2 à 5 jours) pendant les vacances scolaires sur des savoir-faire et compétences techniques, informatiques, de design et d'art.

Design 3D: Comment choisir le logiciel adapté à sa pratique - Brest, du 18 au 22 février 2019

Plus d'infos en ligne sur le site de l'EESAB

[www.eesab.fr/eesab/offre-de-formationen](http://www.eesab.fr/eesab/offre-de-formationen)  
Frédérique Calvez  
Chargée de développement / Mission formation continue  
06 85 27 22 62 / frederique.calvez@eesab.fr

### FORMATION

#### Design graphique - InDesign

Rennes

Formations professionnelles continues - École européenne supérieure d'art de Bretagne. L'EESAB propose une offre de formation professionnelle continue à destination des artistes, professionnels de l'art, enseignants et animateurs pour acquérir ou perfectionner des connaissances et compétences dans le domaine de la pratique artistique et de l'environnement culturel. Des formations courtes (2 à 5 jours) pendant les vacances scolaires sur des savoir-faire et compétences techniques, informatiques, de design et d'art.

Design graphique: De la conception au BAT avec InDesign - Rennes, du 19 au 22 février 2019

Plus d'infos en ligne sur le site de l'EESAB

[www.eesab.fr/eesab/offre-de-formationen](http://www.eesab.fr/eesab/offre-de-formationen)  
Frédérique Calvez  
Chargée de développement / Mission formation continue  
06 85 27 22 62 / frederique.calvez@eesab.fr

### FORMATION

#### Technique de lithographie

Quimper

Formations professionnelles continues - École européenne supérieure d'art de Bretagne. L'EESAB propose une offre de formation professionnelle continue à destination des artistes, professionnels de l'art, enseignants et animateurs pour acquérir ou perfectionner des connaissances et compétences dans le domaine de la pratique artistique et de l'environnement culturel. Des formations courtes (2 à 5 jours) pendant les vacances scolaires sur des savoir-faire et compétences techniques, informatiques, de design et d'art.

Techniques d'impression en lithographie - Quimper, du 19 au 22 février 2019

Plus d'infos en ligne sur le site de l'EESAB

[www.eesab.fr/eesab/offre-de-formationen](http://www.eesab.fr/eesab/offre-de-formationen)  
Frédérique Calvez  
Chargée de développement / Mission formation continue  
06 85 27 22 62 / frederique.calvez@eesab.fr

### FORMATION

#### Technique de photographie numérique

Lorient

Formations professionnelles continues - École européenne supérieure d'art de Bretagne. L'EESAB propose une offre de formation professionnelle continue à destination des artistes, professionnels de l'art, enseignants et animateurs pour acquérir ou perfectionner des connaissances et compétences dans le domaine de la pratique artistique et de l'environnement culturel. Des formations courtes (2 à 5 jours) pendant les vacances scolaires sur des savoir-faire et compétences techniques, informatiques, de design et d'art.

Pratiques et techniques de la photographie numérique - Lorient, du 11 au 16 avril 2019

Plus d'infos en ligne sur le site de l'EESAB

[www.eesab.fr/eesab/offre-de-formationen](http://www.eesab.fr/eesab/offre-de-formationen)  
Frédérique Calvez  
Chargée de développement / Mission formation continue  
06 85 27 22 62 / frederique.calvez@eesab.fr

### FORMATION

#### Animer un atelier artistique entre Art & Soin

Lorient

Formations professionnelles continues - École européenne supérieure d'art de Bretagne. L'EESAB propose une offre de formation professionnelle continue à destination des artistes, professionnels de l'art, enseignants et animateurs pour acquérir ou perfectionner des connaissances et compétences dans le domaine de la pratique artistique et de l'environnement culturel. Des formations courtes (2 à 5 jours) pendant les vacances scolaires sur des savoir-faire et compétences techniques, informatiques, de design et d'art.

Animer un atelier artistique entre Art & Soin - Lorient, les 11-12 et 15-16 avril 2019

Plus d'infos en ligne sur le site de l'EESAB

[www.eesab.fr/eesab/offre-de-formationen](http://www.eesab.fr/eesab/offre-de-formationen)  
Frédérique Calvez  
Chargée de développement / Mission formation continue  
06 85 27 22 62 / frederique.calvez@eesab.fr

## FORMATION

**Connaître le cadre social et fiscal de l'artiste-auteur / 40mcube**

Rennes

Comment faire une facture conforme ? Est-ce que je paie des cotisations sociales sur mes remboursements de frais ? Est-ce que je peux déduire le loyer de mon atelier ? À quoi dois-je faire attention lorsque je vends une œuvre ou cède mes droits d'auteur ? Afin de sécuriser, pérenniser et défendre son activité professionnelle, un artiste-auteur doit connaître et maîtriser son régime. Sans donner de recettes toutes faites, cette formation vous permettra d'être en capacité de comprendre l'environnement administratif de votre profession et d'acquérir des outils de gestion.

25 et 26 mars 2019  
Organisé par 40mcube  
À destination des artistes  
Sur inscription  
Plus d'infos en ligne sur  
le site de 40mcube

Marion Resemann  
formation@40mcube.org  
02 90 09 64 11

## APPEL À CANDIDATURE

**« Art à la pointe 2019 » art contemporain et patrimoine**  
Audierne

« Art à la pointe » du 13 juillet au 20 août 2019. Depuis 2001, Arts à la pointe associe la création contemporaine dans le domaine des arts plastiques aux sites du patrimoine naturel, maritime et architectural du cap Sizun / pointe du Raz. Autour d'une thématique nouvelle chaque année, Arts à la pointe reflète la diversité de pratique des plasticiens contemporains, photographie, peinture, vidéo, sculpture, installation, arts graphiques, cinéma d'animation, céramique... Thème 2019 : « Le temps qu'il faut » (voir détail sur règlement).

## Conditions :

La proposition peut-être constituée d'œuvres déjà existantes qui recourent la thématique de l'appel à projet ou d'œuvres spécialement créées pour y répondre. L'ensemble devant être susceptible de constituer une exposition individuelle. Arts à la pointe prend en charge :

- Frais d'accrochage *in situ* ;
- Droits de monstration forfaitaire versés à l'artiste exposant : 200 € ;
- Assistance forfaitaire à la production le cas échéant : 300 € ;
- Transport des œuvres : remboursé en concertation avec les organisateurs ;
- Déplacements : 4 allers-retours maximum (visite des sites, installation et vernissage, décrochage) ;
- Hébergement chez nos adhérents, pris en charge par les organisateurs pour une personne suivant les nécessités de l'installation ;
- Une convention détaillée est signée avec les artistes sélectionnés.

► **Date limite de candidature: 15/01/2019**

Contact :  
yann.ferec@artsalapointe.com  
<http://artsalapointe.com>

**Centre-Val de Loire**

## CONFÉRENCE

**Cycle arts contemporains**  
Orléans

Intervenant : Ramon Tio Bellido, historien de l'art, critique d'art et commissaire de nombreuses expositions, ancien chargé de mission pour la politique internationale, puis inspecteur à la création à la DAP, président de l'AICA France, puis secrétaire général de l'AICA Internationale. Seront abordées les relations entretenues par le régime franquiste avec l'art et la culture, ainsi que les développements ultérieurs de l'art contemporain espagnol.

Les 25 janvier & 1<sup>er</sup> février 2019  
Organisée par le Frac Centre.

Contact & infos : [www.frac-centre.fr](http://www.frac-centre.fr)

## RÉSIDENCE

**Résidence d'artiste: La Box**  
Bourges

Le (la) candidat(e) retenu(e) bénéficie d'un temps de résidence de trois mois à fixer durant la période scolaire. Il (elle) bénéficie d'une bourse de 3 000 €, d'un budget de 2 000 € maximum de production et de 2 000 € maximum d'édition. La résidence de La Box est ouverte aux artistes de moins de 40 ans. Les candidatures sont sélectionnées par un jury composé d'un représentant de la direction régionale des affaires culturelles Centre-Val de Loire, du conseil régional Centre-Val de Loire, du fonds régional d'art contemporain Centre-Val de Loire, du directeur de l'Ensa, de trois enseignants de l'école, de l'équipe de La Box et d'une personnalité du monde de l'art.

► **Date limite de candidature: 01/04/2019**

Contact & infos :  
[residencesartisteslabox@ensa-bourges.fr](mailto:residencesartisteslabox@ensa-bourges.fr)

APPEL À CANDIDATURE

**Appel à projet curatorial :  
La Box / Bourges**

Bourges

Une partie du programme d'expositions de la galerie La Box – de novembre 2019 à fin février 2020 – est confiée à un(e) curateur(trice) indépendant(e), un(e) critique, ou un collectif. Le projet doit répondre aux préoccupations de l'Ensa. Il n'y a pas de format d'exposition prédéfini. Le rythme reste à l'initiative du (de la) curateur(trice) invité(e) : il est possible d'imaginer plusieurs expositions ou une seule évolutive. Le commissariat peut également s'il le souhaite engager des échanges avec différents partenaires locaux, régionaux ou à plus grande échelle. Le curateur peut se voir proposer la mise en place d'un séminaire à destination des étudiants de l'Ensa à partir du 1<sup>er</sup> semestre 2019-2020. En lien avec un module d'enseignement déjà existant, il vise à intégrer les étudiants à la conception et la réalisation du programme d'expositions de la galerie La Box et aborde une réflexion plus générale sur les enjeux des pratiques curatoriales. Le budget global de l'appel à candidature est de 25 000 €. Cette enveloppe comprend les productions, le transport des œuvres, la communication, l'édition, les déplacements des artistes et leur hébergement, les frais de déplacement du ou des curateurs(trices) et éventuellement leurs frais de logement, pour un maximum de 20 000 € ; ainsi que le défraiement du ou des curateurs(trices) à hauteur de 5 000 €. Le (la) curateur(trice) est rémunéré(e) en tant qu'intervenant(e) sous forme d'honoraires sur présentation de facture (numéro de Siret obligatoire). Le projet peut inclure des ressources financières extérieures provenant d'autres partenaires privés ou publics.

► **Date limite de candidature : 01/04/2019**

Contact & infos :  
curateurslabox@ensa-bourges.fr

# Grand Est

PRIX

**Prix et exposition – Biennale  
mulhouse019 de la jeune  
création contemporaine**  
Mulhouse

*Étudiants titulaires d'un DNSEP  
depuis 2 ans maximum*

La Ville de Mulhouse organise, du 8 au 11 juin 2019, la 13<sup>e</sup> édition de la biennale d'art contemporain « mulhouse 019 – la biennale de la jeune création contemporaine ». La manifestation rassemble l'ensemble des écoles d'art européennes autour d'une exposition, afin d'en assurer la représentation et la promotion, à une échelle nationale et internationale. Cette exposition est articulée sous la forme d'un concours ouvert aux jeunes artistes issus des écoles supérieures d'art. Celles-ci sont invitées à proposer un candidat désigné par l'école et qui sera retenu d'emblée pour l'exposition, mais également d'autres candidatures répondant aux mêmes critères d'étude. Ces autres candidatures de plasticiens nouvellement diplômés (diplômes de fin d'étude 2017 ou 2018 et équivalences européennes) seront soumises à l'appréciation d'un jury, et retenues sur dossier au prorata des places restantes. Un jury, composé de personnalités du monde de l'art, se réunira afin de désigner un lauréat auquel sera attribué, par la Ville de Mulhouse, une bourse d'un montant de 15 000 € (4 500 € pour soutenir un projet d'exposition à Mulhouse + 4 500 € afin de produire une publication accompagnant l'exposition + 6 000 € en aide à la création).

► **Date limite de candidature : 31/01/2019**

Plus d'infos sur :  
versantest.org/wp-content/  
uploads/2018/04/dossier\_inscription\_  
biennalemulhouse019.pdf

PORTES OUVERTES

**Ateliers du Grand  
Est : ouverture des  
ateliers d'artistes**

Troyes et alentours

La Maison du boulanger organise depuis 20 ans l'événement : les artistes ouvrent leur porte. Pour cet anniversaire, l'événement prend un tournant régional, la Maison du boulanger s'allie avec les villes du Grand Est pour un projet plus vaste, les ateliers du Grand Est. Le 16 et 17 mars à Troyes et dans les villes autour (Bréviandes, Sainte-Savine, La Chapelle-Saint-Luc, Saint-Parres-aux-Tertres, Saint-Julien-les-Villas, Saint-André-les-Vergers, Rosières-près-Troyes, Pont-Sainte-Marie, Les Noës-près-Troyes, La Rivière-de-Corps).

Contact & infos :  
www.maisonduboulangier.com

# Hauts-de- France

FORMATION

**Tenir sa comptabilité  
d'artiste indépendant  
sur un logiciel de  
comptabilité spécifique**

Lille

Intervenant : Irwin Cense, comptable spécialisé dans l'activité artistique - organisée par la Malterie. Du 28 au 29 janvier & du 30 au 31 janvier 2019. Coût 490 € TTC pour 14 heures de formation, prise en charge AFDAS possible avec demande a minima 3 semaines avant la formation, dans la limite des places disponibles (10 stagiaires).

Contact : Élisabeth Bérard, chargée  
d'information-ressource.  
formation@lmalterie.com - 0603218915

FORMATION

**Créer et entretenir son réseau professionnel**

Lille

Intervenante: Cendrine Kremp, consultante arts visuels - organisée par la Malterie. Le 28 février 2019. Objectifs: se positionner pour mieux cibler et démarcher les diffuseurs potentiels; optimiser ses recherches et mettre en place des outils adaptés à une prospection efficace pour constituer et entretenir un réseau professionnel. Coût 245 € TTC pour 7 heures de formation, prise en charge AFDAS possible avec demande a minima 3 semaines avant la formation, dans la limite des places disponibles (10 stagiaires).

► **Date limite de candidature: 28/02/2019**

Contact: Élisabeth Bérard, chargée d'information-ressource. formation@lamalterie.com - 06 03 21 89 15

FORMATION

**Créer son portfolio artistique en ligne**

Lille

Intervenant: Romain Henning, chargé de la communication et fondateur de Bruit Blanc, collectif d'initiatives et de communications culturelles - organisée par la Malterie. Les 4 et 5 avril 2018. 490 € TTC pour 14 heures de formation, prise en charge AFDAS possible avec demande a minima 3 semaines avant la formation, dans la limite des places disponibles (8 stagiaires).

Contact: Élisabeth Bérard, chargée d'information-ressource. formation@lamalterie.com - 06 03 21 89 15

RÉSIDENCE

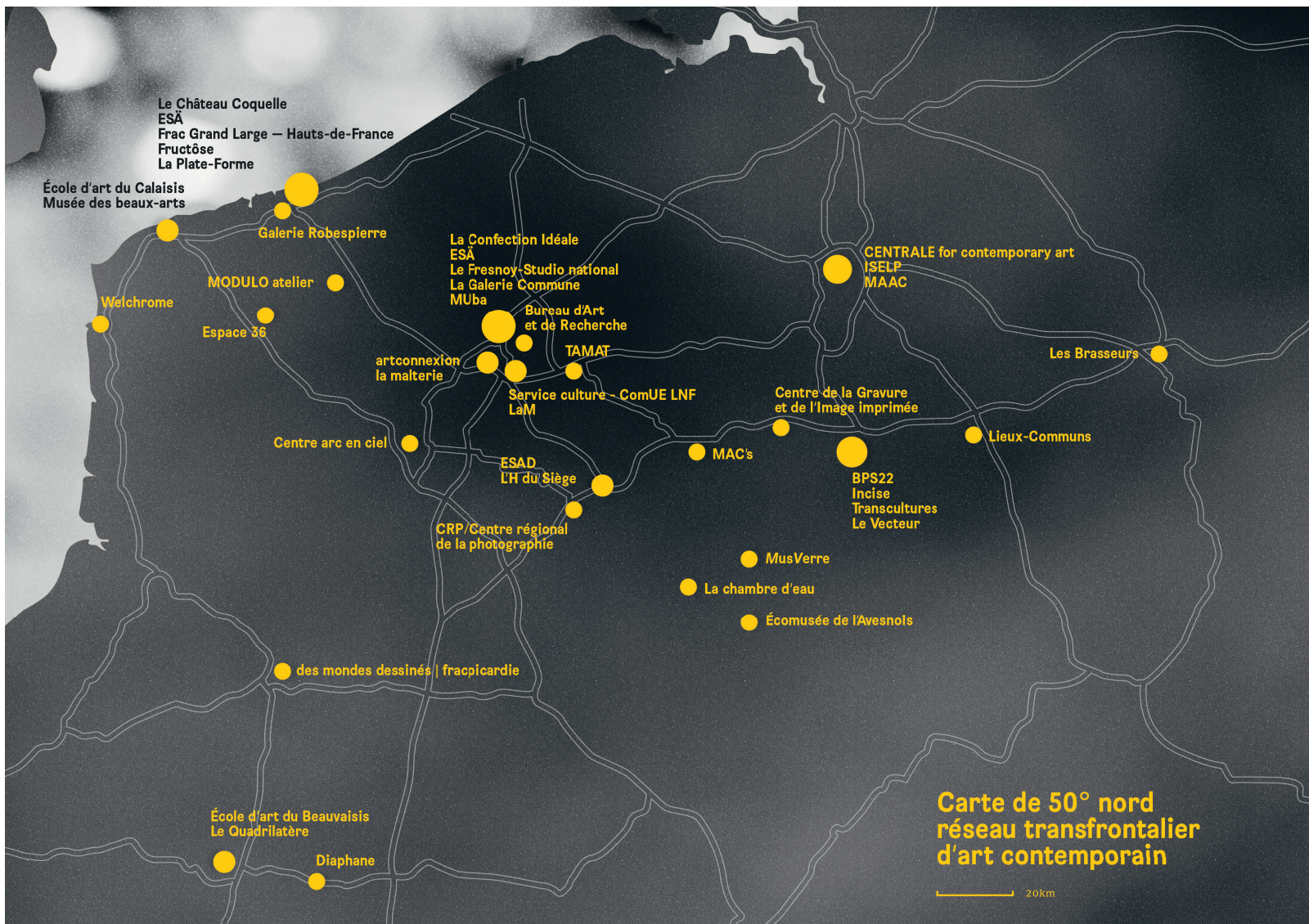
**Artiste en immersion recherche dans un laboratoire - AIRLab, comUE LNF**

Lille

Résidence de création (dont minimum 3 mois pleins): de mars à septembre 2019. Le service culture de la ComUE LNF lance un second appel à candidature pour la résidence Artiste en immersion, Recherche dans un laboratoire (AIRLab) afin d'initier et de soutenir deux nouvelles collaborations entre un(e) artiste et un laboratoire de recherche de toutes disciplines sur le territoire des Hauts-de-France. La rencontre entre les méthodes et résultats de la recherche et la création artistique est appréhendée, dans le cadre de la résidence AIRLab, comme étant une source d'émergence de projets artistiques innovants. Chaque artiste bénéficiera d'une enveloppe financière ne pouvant excéder le montant de 10 000 € TTC.

► **Date limite de candidature: 17/01/2019**

Contact & infos: AIRLabcomue@gmail.com www.cristal.univ-lille.fr



# **l'expérience du choix**

*une exposition à vivre*

# **[GAUTIER & Co]**

collection d'art contemporain abstrait

**du 14 janvier au 3 mars 2019**



© Claude PANIER claudapanier.com

vernissage lundi 14 janvier 2019 à 19h

## **L'Orangerie**

15 rue Gallieni – 94230 Cachan

RER B : Arcueil-Cachan

01 49 69 17 90/91

Ouvert tous les jours – Entrée libre et gratuite

Lundi au samedi : 10h-12h et 14h-18h

jeudi jusqu'à 19h et le dimanche : 14h-18h

site **[GAUTIER & Co]**



ville-cachan.fr



Mairie de Cachan - service communication - Impression Cremer 2018



# Île-de-France

## APPEL À CANDIDATURE

### Appel à candidature pour la 13<sup>e</sup> édition de la Biennale d'Issy

Issy-les-Moulineaux

Créée en 1995, et soutenue par la Ville d'Issy-les-Moulineaux, la Biennale d'Issy est une manifestation d'art actuel. Tous les deux ans, une cinquantaine d'artistes sélectionnés par un jury investissent les salles du musée français de la Carte à jouer et des médiathèques d'Issy-les-Moulineaux autour d'une thématique. Cette année, la thématique est celle des portraits contemporains : selfies de l'âme ? D'après un commentaire d'Oscar Wilde à propos du *Portrait de Dorian Gray* : « J'ai mis trop de moi-même, là-dedans » – 15 € de frais de participation.

► **Date limite de candidature : 14/01/2019**

Contact & infos :

[www.biennaledissy.com](http://www.biennaledissy.com)

Olivier Gaulon : 06 18 40 58 61

[olivier@oliviergaulon.com](mailto:olivier@oliviergaulon.com)

## CONFÉRENCE

### Collectionneurs d'art contemporain : des acteurs méconnus de la vie artistique

Cachan

Intervenante : Nathalie Moureau, professeur à l'université Paul-Valéry de Montpellier - organisée par la Ville de Cachan en partenariat avec les collectionneurs [GAUTIER & Co] - le 27 janvier à 17 h à l'Orangerie de Cachan, 15 rue Gallieni 94 230 CACHAN - entrée libre et gratuite. Les collectionneurs exercent un rôle non négligeable dans la définition de la valeur économique et artistique des œuvres. Leurs interventions sont multiples : de la fréquentation des galeries et des expositions d'art contemporain au soutien des artistes, ils contribuent souvent directement à la découverte ou à la renommée d'artistes. Les collectionneurs qui soutiennent l'art « en train de se faire » se distinguent par des pratiques variées.

► **Date limite d'inscription : 27/01/2019**

Contact : [contact@gautier-co.fr](mailto:contact@gautier-co.fr)  
01 49 69 17 90-91

## APPEL À CANDIDATURE

### CERAMIXO

Paris

La première édition de Ceramixo accueillera trente galeries d'art contemporain qui choisissent de montrer du verre, de la céramique, et autres arts du feu. Ouvert aux galeries uniquement, Ceramixo est un nouveau salon, qui s'installera du 6 au 9 juin 2019 à l'hôtel du Duc, près de l'Opéra à Paris. Fort d'une expérience importante et d'un comité de sélection prestigieux, Ceramixo a pour vocation de mettre en lumière des œuvres contemporaines et modernes de la céramique et du verre libérées de l'utilitaire pour entrer dans le champ de l'art.

► **Date limite de candidature : 20/01/2019**

[ceramixo.com](http://ceramixo.com)

# Normandie

## RÉSIDENCE

### Résidence « Thèreval, nouveau territoire, cherche identité »

Thèreval

Thèreval, commune nouvelle, née de la fusion de deux villages, Hébécrevon et Chapelle-en-Juger, s'est engagée, comme de nombreuses communes à l'échelle nationale. La résidence amènera l'artiste à se questionner sur la fusion des communes rurales, avec leurs impacts sur les habitants, les pratiques spatiales, le paysage mais aussi sur la notion d'identité. C'est quoi une commune nouvelle ? Peut-on imaginer une identité à ce nouveau territoire ? Comment définir une identité ? Les notions d'héritage (patrimoine historique, culturel, géographique...), de transmission, de limite/fronrière et de fusion pourront être des pistes de réflexion pour l'artiste. Rémunération : 4 000 € pour 4 semaines + matériel de production : 1 000 € + hébergement pris en charge par la commune de Thèreval.

► **Date limite de candidature : 18/01/2019**

Contact & infos :

[bouillonantvalthere@gmail.com](mailto:bouillonantvalthere@gmail.com)

# Occitanie

## CONCOURS

### Terralha - festival européen des arts céramiques 2019 / exposition/concours jeune céramique

St-Quentin-la-Poterie

Du 12 juillet au 11 août 2019. L'office culturel de Saint-Quentin-la-Poterie organise l'exposition/concours de la jeune céramique européenne tous les deux ans dans le cadre du festival Terralha. Le concours récompensera plusieurs participants par 3 prix d'une valeur de 1 500 € pour le Quentin d'or, 1 000 € pour l'argent et 500 € pour le bronze. Conditions :

- Ouvert à tous les céramistes professionnels de moins de 10 ans d'activité et de tous les pays d'Europe ;
- Les participants doivent avoir une activité professionnelle déclarée de 10 ans maximum et fournir un justificatif pour l'année 2018-2019. Chaque céramiste sélectionné à l'exposition/concours présentera 3 de ses œuvres ;
- Les œuvres doivent être de la main des participants, créées durant l'année. Les techniques mixtes sont acceptées avec une prévalence céramique dans les matériaux utilisés ;
- Les œuvres proposées à la sélection sont impérativement celles qui seront exposées.

► **Date limite de candidature: 15/01/2019**

Contact & infos :

contact@officeculturel.com

www.terralha.fr

www.officeculturel.com/terralha/festival

## APPEL À CANDIDATURE

### 5<sup>e</sup> édition du festival Printemps des photographes de sète

Sète

Du 29 mai au 12 juin 2019, organisé par le collectif Images, un nouvel événement photographique se prépare à Sète avec un thème ouvert qui permettra bien des interprétations. L'orientation du festival privilégie des démarches fortes ; qu'il présente des reportages ou des séries intimistes, la ligne éditoriale est essentiellement tournée vers l'autre et l'ailleurs. Il met l'accent sur un travail créatif et personnel, sans distinction des procédés photographiques utilisés. Thème 2019 : « Couleurs méditerranées ». Conditions: Le festival est ouvert à tous les photographes amateurs ou professionnels. Le nombre de photographies par candidat sera au minimum de 15 et au maximum de 20.

► **Date limite de candidature: 31/01/2019**

Contact & infos :

amsete@orange.fr

www.printemps-des-photographes.fr

## PRIX

### Neuvième édition: prix jeune création - le Moulin des arts de Saint-Rémy

Saint-Rémy

Le prix consacré à la jeune création, avec pour objectif de découvrir, promouvoir et soutenir les talents émergents, est ouvert aux plasticiens de moins de 33 ans. La sélection s'opère sur dossier de candidature sans thème imposé. Dix artistes finalistes exposeront chacun leur pièce à concourir du 5 octobre au 3 novembre 2019 au Moulin des arts de Saint-Rémy. À l'issue de cette exposition, trois prix seront décernés (prix du jury: appartement-atelier de 80 m<sup>2</sup> + frais de production à hauteur de 300 € et une bourse de 1 200 € / prix du public, décerné par vote des visiteurs *in situ*, 200 € / prix Aveyron-Culture, résidence de création d'un mois et demi en 2020 doté d'une enveloppe globale de 6 000 €, sur le thème du patrimoine matériel ou immatériel).

► **Date limite de candidature: 15/02/2019**

Contact & infos :

moulinidesarts.sr@orange.fr

www.atelier-blanc.org

## FORMATION

### Les bonnes pratiques de la facturation

Toulouse

Intervenante: Cendrine Krempp, consultante arts visuels - organisée par le Lieu Commun. Taux de cotisations, précompte, TVA, dispense, certification, rétrocession d'honoraires, certificat d'authenticité, note d'auteur, vente d'œuvre d'art, une journée intense sur les bonnes pratiques de la facturation destinée aux artistes-auteurs des arts visuels.

**Date limite de candidature: 31/01/2019**

Inscription: formationcklc@gmail.com

## FORMATION

### Design graphique: renforcer son identité visuelle

Toulouse

Intervenante: Emmanuelle Sans, directrice artistique & designer graphique et d'espace, maître de conférence associée et responsable du parcours graphisme à l'Institut supérieur Couleur Image Design de l'université Toulouse Jean-Jaurès - organisée par Plan 9 / le Lieu Commun. Du 4 au 8 février 2019. Coût 1 120 €, dans la limite des places disponibles (6 participants).

Contact & inscriptions :

www.lieu-commun.fr

formationcklc@gmail.com

## FORMATION

### La sérigraphie / perfectionnement : grand format

Toulouse

Intervenante: Marine Semeria, artiste et sérigraphe - organisée par Plan 9 / le Lieu Commun. Du 12 au 15 mars 2019. 1 120 € avec possibilité de prise en charge par l'OPCA, dans la limite des places disponibles (4 participants).

Contact & inscriptions :

www.lieu-commun.fr

formationcklc@gmail.com

# Provence- Alpes-Côte d'Azur

## APPEL À CANDIDATURE

### Appel à candidature : Documents d'artistes Marseille

La mission de Documents d'artistes Provence-Alpes-Côte d'Azur est de documenter le travail des artistes visuels de la région. Documentsdartistes.org regroupe un ensemble de dossiers monographiques conçus en dialogue avec les artistes et rendant compte de leur activité. Les artistes retenus résident en Provence-Alpes-Côte d'Azur, développent une œuvre significative et en phase avec son époque d'émergence, et exposent régulièrement dans des lieux d'art contemporain en France et/ou à l'étranger (centres d'art, musées d'art contemporain, galeries, structures associatives...). Une fois par an, un comité de sélection de 8 à 10 membres se réunit. Il est composé de personnalités dont la compétence est reconnue dans le milieu artistique lié à la création contemporaine (artiste, critique d'art, directeur de centre d'art, institutionnel, galeriste...). Certaines d'entre elles sont actives dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, d'autres sont extérieures au territoire. Deux artistes déjà présents dans le fonds documentaire sont également associés aux délibérations. C'est à travers le regard de ces professionnels que se constitue le fonds chaque année.

► **Date limite de candidature: 14/01/2019**

Dossier de candidature :  
info@documentsdartistes.org  
(objet: Candidature 2019)  
www.documentsdartistes.org/site/  
candidater/appel-candidature-DDA-  
Paca-2019.pdf

## PORTES OUVERTES

### Journée portes ouvertes aux beaux-arts de Marseille Marseille

Le samedi 2 mars 2019, l'école des beaux-arts de marseille organise, comme chaque année, une journée « portes ouvertes ». L'ensemble de l'établissement, étudiants, professeurs et équipe de direction, est mobilisé pour recevoir et guider toutes les personnes curieuses de connaître l'école. Un accueil spécifique aide les visiteurs à comprendre les différents diplômes, le choix des options art et design ainsi que les méthodes pédagogiques. Des visites guidées par petits groupes sont programmées pour découvrir l'architecture de ce grand bâtiment, récemment labellisé patrimoine architectural du xx<sup>e</sup> siècle. Des expositions, des rencontres et discussions avec les étudiants et les enseignants dans leurs ateliers et dans les salles de cours, permettent à chacun de saisir les richesses et les passions de ce lieu de transmission partagée, de savoirs et d'expériences.

► **02/03/2019**

Plus d'infos sur : [www.esadmm.fr](http://www.esadmm.fr)



## « L'homme de la deuxième fois »

Jean-Marc Huitorel,  
critique d'art  
et commissaire  
d'exposition

**O**n m'invite à évoquer ici « ma » première fois, et, bien sûr, je me demande immédiatement de quelle première fois il va bien pouvoir s'agir. Bon, le cadre en est l'art, sa vie et son milieu puisque ces quelques lignes sont destinées à un support qui traite de l'art. Ouf, cela écarte toutes les autres premières fois... Ne m'en voyez pas pour autant tiré d'affaire puisque, faut-il l'avouer, je ne prise pas particulièrement les premières fois. En fait, mes véritables premières fois sont le plus souvent des deuxièmes fois. Pour qu'une véritable première fois ait lieu, il convient que j'use d'abord d'essais et de probations.

Ces essais que j'allais transformer quelques mois plus tard, je les marquai sur le terrain d'une revue depuis disparue, *Opus International*, qui, née en 1967, avait acquis ses lettres de noblesse par les signatures d'Alain Jouffroy, Jean-Clarence Lambert, Gérard Gassiot-Talabot, entre autres. En 1989-1990, elle brillait de ses derniers feux sous la direction de Jean-Luc Chalumeau. C'est à lui que j'envoyai, par la poste, des textes que j'avais écrits sur les premiers artistes qui avaient retenu mon attention et qui avaient nom François Dilasser, Hung Rannou, Jean-François Dubreuil et quelques autres. Du milieu des revues d'art de l'époque, je ne connaissais personne. J'avais seulement remarqué que Jean-Luc Chalumeau semblait s'intéresser à des peintres qui me plaisaient. Il me répondit par retour de courrier en me disant que j'étais le bienvenu, mais que je ne serais pas payé. Qu'à cela ne tienne, youpi et banco ! Ainsi pendant une année environ, j'ai envoyé des comptes-rendus d'expositions à ce mensuel, et toujours par la poste. Je n'ai jamais rencontré quiconque de la rédaction et, aujourd'hui encore, près de trente après, les choses en sont restées au sceau du timbre poste. Il faut dire qu'assez rapidement, mes intérêts et mes engagements artistiques évoluant, j'en ai conclu que ce n'était pas là ma maison. Ainsi, quoique j'en eusse, ma première fois n'était-elle pas encore advenue.

Où donc pourrais-je bien écrire ce que j'avais à dire sur l'art et sur les artistes qui m'intéressaient ? Il n'y avait qu'un lieu possible, mais qui m'apparaissait alors comme une forteresse inaccessible : *artpress* !!! Mon ami Jean-Philippe Lemée, qui avait écrit quelques papiers pour eux à partir de la scène rennaise, m'avait conseillé de m'adresser à Myriam Salomon, ce que je fis illico. Réponse immédiate. C'est d'accord à condition d'acérer un peu ma plume, de m'engager plus clairement. C'est ainsi qu'en 1991, mort de trouille, je lui ai envoyé, toujours par la poste, mon premier article. Il rendait compte de l'exposition « Escales » que Jérôme Sans avait conçue dans le département des Côtes-d'Armor et qui présentait *in situ* le travail d'artistes comme Seton Smith, Anne-Marie Jugnet, Patrick Corillon, ainsi que Robert Milin et Marcel Dinahet, Marcel que, depuis cette époque, j'accompagne au plus près. Voilà ma vraie première fois. Pendant des années j'ai continué d'expédier mes articles par la poste sans jamais rencontrer quiconque. Et puis, à l'occasion d'une première réunion des collaborateurs, à la rédaction, j'ai enfin connu Catherine Millet, Jean-Yves Jouannais, Myriam Salomon, Sylvie Dupuis, Christine Delaite qui sont devenus mes ami(e)s. Une belle histoire qui s'est confirmée et intensifiée au fil des ans. Pour la première fois, j'avais trouvé ma maison. J'y habite encore.

Jean-Marc Huitorel est critique d'art et commissaire d'expositions. Collaborateur d'*artpress* et de *Critique d'art*, il est l'auteur de *La Beauté du geste, l'art contemporain et le sport* (éd. Du Regard, 2005), *Art & économie* (Cercle d'art, 2008), *L'Art est un sport de combat* (avec Barbara Forest et Christine Mennesson, Analogues, 2011), *Yves Bélorgey, anthropologie dans l'espace* (avec Jean-François Chevrier, éd. du Mamco, 2012), *Une forme olympique/Sur l'art, le sport, le jeu* (HEC éd., 2017), *Gérard Deschamps, Nouveau Réaliste* (monographie, éd. Du Regard, 2017). Jean-Marc Huitorel est également président du Comité scientifique et culturel des Archives de la critique d'art. ■